

**ROYAUME DU MAROC
PREMIER MINISTRE
DEPARTEMENT DE LA PREVISION
ECONOMIQUE ET DU PLAN**

***DISTRIBUTION SOCIALE DES DEPENSES
DE CONSOMMATION***

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

Dépôt Légal : 2002/1580
ISBN : 9981-20-195-2

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

Rue Mohamed belhassan El Ouazzani Haut-Agdal B.P 178

Tél : 037.77.36.06 – Fax : 037.77.32.17

10001 Rabat – Maroc

[http ://www.statistic.gov.ma](http://www.statistic.gov.ma)

SOMMAIRE

	Page
Introduction	5
Synthèse générale.....	7
I. LA CONSOMMATION DES MENAGES : CONCEPT, TENDANCE COMPAREE ET STRUCTURE SOCIALE	11
1.1. Les dépenses des ménages comme indicateur de niveau de vie ...	11
1.2. Le concept de la dépense totale du ménage	12
1.3. Evolution comparée des principaux indicateurs des niveaux de vie	13
1.4. Distribution des dépenses de consommation	15
II. CARACTERISTIQUES DES MENAGES SELON LES DEPENSES DE CONSOMMATION	19
2.1. Milieu de résidence	19
2.2. Régions	21
2.3. Sexe du chef de ménage	22
2.4. Niveau d'instruction du chef de ménage	23
2.5. Taille de ménage	24
2.6. Branche d'activité du chef de ménage	25
2.7. Situation dans la profession du chef de ménage	27
2.8. Synthèse de la description des niveaux de vie	28
III. MESURE DE L'EFFET DES PRINCIPAUX FACTEURS SOCIO- DEMOGRAPHIQUES SUR LA DEPENSE DE CONSOMMATION	33
3.1. Quantification de l'effet des caractéristiques des ménages sur les dépenses de consommation	34
3.2. Classement des caractéristiques des ménages suivant leur effet sur les dépenses de consommation	38
IV. DECOMPOSITION DE L'INEGALITE DES NIVEAUX DE VIE	41
4.1. Principe de l'indice THEIL "T"	41
4.2. Décomposition spatiale de l'inégalité des dépenses de consommation	42
4.3. Décomposition de l'inégalité des dépenses de consommation selon les zones (urbaine/rurale) des régions.....	45

	Page
4.4. Décomposition de l'inégalité des dépenses de consommation selon le niveau scolaire	47
4.5. Décomposition de l'inégalité des dépenses de consommation selon la taille du ménage	48
4.6. Décomposition de l'inégalité des dépenses de consommation selon le statut socio-professionnel du chef de ménage	50
4.7. Comparaison de la contribution des facteurs socio-démographiques à l'inégalité totale	51
V. NIVEAU DE VIE ET DEPENSES DE CONSOMMATION	53
5.1. Structure des dépenses de consommation et niveau de vie	53
5.2. Niveau et structure de la consommation alimentaire selon le niveau de vie	62
5.3. Degré de satisfaction des besoins alimentaires	66
ANNEXE I : Données détaillées de la régression multiple des dépenses de consommation sur les caractéristiques des ménages	69
ANNEXE II : Principe de l'indice de THEIL "T"	73
ANNEXE III : Données détaillées du calcul des élasticités dépense-totale de la demande alimentaire par niveau de vie	75
TABLEAUX STATISTIQUES	77

Ce document a été élaboré par Mrs Doudich Mohamed et
Ezzrari Abdeljaouad.

INTRODUCTION

En 1998-99, la Direction de la Statistique du Ministère de la Prévision Economique et de Plan a réalisé l'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages auprès de 5.131 ménages. Le Rapport des premiers résultats de cette enquête fournit une série d'informations sur les structures et les comportements démographiques, les conditions d'habitat, l'éducation, l'alphabétisation, la santé, les priorités vis-à-vis des équipements collectifs, les dépenses de consommation, la pauvreté, les activités économiques et les caractéristiques socioprofessionnelles de la population¹. La seconde étude qui a été fondée sur les données de cette enquête a abordé le profil et la dynamique de la pauvreté monétaire². Cette forme de pauvreté s'y trouve analysée du point de vue tendance dans le temps et l'espace, dynamique démographique et socioprofessionnelle, poches sociales et régionales, interaction avec la croissance économique, et intégration des populations et des zones cibles dans le processus d'éducation et de formation. Ces dimensions ont été analysées dans le but d'aider à la prise de décision dans le domaine de la rentabilisation de la lutte contre la pauvreté. Il s'agit notamment du renforcement des filets de protection et de solidarité sociale, de l'investissement dans les capacités humaines des populations défavorisées et de la création des préalables macro-sociaux du développement dans les zones rurales enclavées.

La présente étude a pour objet d'évaluer la répartition sociale des dépenses de consommation entre les différentes catégories de ménages, définies par leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques. Il est question d'identifier les facteurs démographiques et socio-économiques qui déterminent l'équité sociale de la consommation alimentaire et non alimentaire et d'en déduire les bases fondamentales de l'atténuation des inégalités en matière d'accès aux divers biens et services. La référence est faite à des

¹ *Direction de la Statistique (1999) : Enquête Nationale sur les Niveaux de Vie des Ménages 1998-99, Rapport des premiers résultats.*

² *Direction de la Statistique (2001) : Analyse du profil et de la dynamique de la pauvreté : un fondement de l'atténuation des dénuements.*

indices d'inégalité sociale, en l'occurrence les indices de Theil et de Gini et le coefficient de variation qui permettent de repérer les principaux facteurs contribuant à l'accentuation ou à l'atténuation de l'inégalité des dépenses de consommation. Il est aussi question de l'analyse de la structure des dépenses et de la comparaison des niveaux de satisfaction de la consommation alimentaire selon les différentes couches sociales.

Les principaux enseignements de cette étude étant présentés à la synthèse générale, la première section aborde le concept des dépenses de consommation, analyse leur tendance comparée à d'autres indicateurs et présente leur distribution selon les classes de décile. La deuxième section décrit les dépenses de consommation selon les caractéristiques socio-démographiques et socioprofessionnelles des ménages, et ce du point de vue niveau et structure. Cette description est approfondie à la section 3 où l'effet toutes choses étant égales par ailleurs de telles caractéristiques sur la dépense par tête est évalué. Un classement des facteurs déterminant le niveau de la dépense moyenne par personne est proposé à cette section. Les principaux déterminants de la formation des dépenses de consommation sont ainsi fixés et repris à la section 4 du point de vue contribution à l'inégalité totale de la distribution sociale de la masse des budgets des ménages. L'impact des variables (type de ville, milieu de résidence, région, niveau d'éducation, statut socioprofessionnel et taille du ménage) sur la différenciation sociale des dépenses de consommation est déterminé, comparé et utilisé dans l'identification des facteurs dont la diffusion parmi la population aurait un apport significatif à l'équité des conditions de vie. La dernière section est consacrée à une lecture comparée des élasticités dépense totale de la demande alimentaire en vue de saisir les produits qui pèsent sur le budget des couches sociales défavorisées en particulier, et d'analyser par la suite le degré de satisfaction des besoins alimentaires. L'annexe présente la tabulation détaillée des thèmes abordés par la présente étude, les résultats de la régression multiple, le principe de l'indice de Theil et la méthode de calcul des élasticités-dépense totale de la demande alimentaire.

SYNTHESE GENERALE

Essentiellement basée sur les indices de la répartition des niveaux de vie, cette étude est focalisée sur l'identification des facteurs qui déterminent la structure et la distribution sociale des dépenses de consommation. Ses principales conclusions sont les suivantes :

1. Le niveau relativement élevé des dépenses de consommation en milieu urbain s'explique par le fait que cet espace regroupe les populations ayant les niveaux d'éducation et de formation les plus performants, les branches d'activités les plus rémunératrices et les statuts socioprofessionnels les plus lucratifs. Le milieu urbain est aussi mieux doté en infrastructure communautaire de base (eau potable, routes, électricité, assainissement liquide et solide, etc.) et en services sociaux (éducation, santé, etc.). Ces atouts sociaux contribuent à l'amélioration des conditions de vie de la population urbaine en comparaison avec la population rurale. Le tableau ci-après montre l'impact de cet inégal accès aux avantages sociaux sur le retard accumulé par les ruraux dans les domaines de l'éducation, l'alphabétisation, la pauvreté et le niveau de satisfaction de la consommation, approché par le coefficient budgétaire de l'alimentaire. Il faut cependant noter à ce niveau que l'avantage des citoyens réside essentiellement dans leur capital humain et aussi dans leur savoir-faire de sorte qu'il ne suffirait pas d'urbaniser les zones rurales ou d'installer les ruraux dans des zones urbaines pour améliorer le niveau de vie de la population rurale.

2. Le recours à la classification multiple des dépenses de consommation par tête sur les principales caractéristiques des ménages a confirmé que, abstraction faite du milieu de résidence, le bas de l'échelle sociale est occupé par les ménages à taille élevée (6 personnes et plus) et dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. De

même, le classement des caractéristiques des ménages selon leur effet sur le niveau de vie a montré que le niveau scolaire du chef de ménage est le principal facteur déterminant des dépenses de consommation, suivi par la taille des ménages et le milieu de résidence. La condition d'être matérielle est donc essentiellement tributaire de l'interférence entre la capacité humaine, les opportunités de gain qu'offre la résidence dans une zone urbaine et la maîtrise de la fécondité. Cette dernière dimension se traduit à moyen terme par un partage des gains salariaux et non salariaux entre peu de membres et génère des surplus favorisant un investissement plus intense dans les aptitudes des jeunes générations.

Tableau 1 : Retard accumulé par les zones rurales, mesuré par l'écart urbain-rural

En %

Caractéristique de la population	Urbain	Rural	Total	Ecart Urbain-rural
- Proportion des enfants de moins de 15 ans	29,5	38,6	33,7	- 9,1
- Taux brut de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans	103,0	68,2	84,6	34,8
- Taux d'alphabétisation (10 ans et plus)	66,3	33,2	51,7	33,1
- Disposition de l'électricité	86,1	15,6	55,9	70,5
- Disposition de la télévision	94,3	42,7	72,3	51,6
- Taux de pauvreté	12,0	27,2	19,0	- 15,2
- Coefficient budgétaire de l'alimentaire	38,4	54,2	43,1	- 15,8

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

3. La décomposition de l'inégalité totale des dépenses par tête selon les principales caractéristiques des ménages a montré que le 1/5 (20,1%) de cette inégalité est causé par l'impact des écarts spatiaux de type régional à savoir les grandes villes, les autres villes et le milieu rural. Il faut également noter qu'il existe des différences considérables entre les niveaux de vie des groupes sociaux classés suivant le niveau d'éducation du chef de ménage. Ces différences

représentent 24,2% de l'inégalité globale, ce qui dénote, qu'outre l'élévation des dépenses de consommation, l'éducation contribue à la réduction des inégalités. La contribution des autres caractéristiques à l'inégalité totale oscille entre 9,5% pour le statut socioprofessionnel du chef de ménage et 21,9% pour le milieu de résidence (urbain/rural) combiné à la région.

4. Différencié selon les classes de dépenses, le coefficient budgétaire de l'alimentaire diminue à mesure que le niveau de dépenses totales s'améliore, et ce conformément à la loi d'Engel.

Celle-ci stipule que plus le niveau de vie est bas, plus les budgets des ménages sont essentiellement consacrés à l'alimentation. C'est le cas notamment des 20% les plus défavorisés qui consacrent 56,5% de leur budget à l'alimentaire, contre 35,9% pour les plus aisés. Ce rythme de baisse de la part de l'alimentaire dans le total des dépenses signifie que toute augmentation des prix des produits alimentaires affecterait beaucoup plus la nutrition des populations à revenus limités que le reste des couches sociales. Les élasticités dépense totale de la demande alimentaire suivant le niveau de vie ont par ailleurs montré que toute augmentation des revenus donnerait lieu à une amélioration de la demande alimentaire nettement plus importante parmi la population défavorisée que parmi le reste de la population; les budgets de consommation étant assez insuffisants voire déficitaires parmi les groupes défavorisés et, corrélativement, les besoins alimentaires de ces groupes ne sont pas suffisamment satisfaits.

En somme, les constats dégagés de cette étude ont été tous quantifiés et mesurés. Ils permettent d'évaluer l'apport ou l'impact des mesures touchant en amont ou en aval le pouvoir d'achat de diverses couches sociales. Les paramètres de la décomposition de l'inégalité totale des dépenses de consommation permettent, en outre, de classer les divers facteurs (urbanisation, maîtrise de la

fécondité, diffusion de l'éducation et l'alphabétisation, amélioration des statuts d'emploi,...) en fonction de leur apport au redressement des écarts sociaux et spatiaux des niveaux et conditions de vie. A titre d'illustration, l'éducation contribue non seulement à l'amélioration des niveaux de vie mais aussi à l'équité de leur distribution sociale et spatiale.

I. LA CONSOMMATION DES MENAGES : CONCEPT, TENDANCE COMPAREE ET STRUCTURE SOCIALE

Cette partie traite, dans un premier point, du fondement de l'utilisation des dépenses de consommation comme indicateur du niveau de vie ; dans un deuxième point, du concept de la dépense totale du ménage ; dans un troisième point, de l'évolution comparée des principaux indicateurs des dépenses de consommation, et dans un quatrième point de la distribution des budgets des ménages selon les classes de dépense annuelle moyenne par habitant.

1.1. Les dépenses des ménages comme indicateur de niveau de vie

L'étude de la distribution des niveaux de vie est généralement fondée sur les données relatives aux revenus des ménages. Mais pour des raisons techniques (difficultés de saisir des informations sur l'épargne, forte sous-estimation du revenu déclaré dans certains cas conduisant à des bilans (Revenu-Consommation) largement déficitaires), c'est la dépense totale qui est prise comme indicateur de niveau de vie. Les dépenses des ménages se caractérisent en outre par leur stabilité dans le temps vis-à-vis des fluctuations des revenus. Elles permettent de renseigner sur le degré de satisfaction que procure la consommation des biens et services.

Sur le plan méthodologique, la dépense annuelle moyenne par ménage ne constitue pas toujours un bon indicateur de la mesure des dépenses de consommation, car les ménages à taille élevée se distinguent par les dépenses totales les plus importantes sans que leurs membres ne jouissent des niveaux de vie les plus élevés. D'où le recours à la dépense per capita qui reste le choix approprié du fait qu'il élimine l'effet de la taille des ménages en rapportant la dépense totale à une mesure de la composition démographique.

Les dépenses des ménages restent également influencées par la composition démographique des ménages. Comme le coût de l'enfant est, en moyenne, inférieur à celui de l'adulte, un ménage composé de sept personnes dont quatre enfants, doit effectuer une dépense totale inférieure à celle d'un ménage formé de sept adultes pour que ses deux unités familiales réalisent des niveaux de vie équivalents.

Afin d'éliminer l'effet de la composition des ménages, le niveau de vie peut être approché par la dépense totale par unité de consommation (UC) qui prend en considération la taille et la composition des ménages. Dans ce sens, un essai d'estimation des coefficients de conversion en équivalent adulte spécifiques aux ménages marocains a été abordé en 1992³. Les paramètres obtenus par cette estimation montrent que la taille du ménage ne permet pas de procéder à une bonne correction des dépenses totales. En fait, le rapport de la dépense totale du ménage à sa taille exprimée en membres et non en équivalent-adulte ne donne qu'une première approximation du niveau de vie de la population. Dans la suite de ce travail, nous retenons la dépense annuelle moyenne par tête comme indicateur de niveau de vie faute d'échelle d'équivalent-adulte fondée sur les données de l'ENNVM 1998/99⁴.

1.2. Le concept de la dépense totale du ménage

Il s'agit d'appréhender la façon dont la dépense totale des ménages a été définie. Cette dépense englobe toutes les sorties d'argent engendrées par la consommation de biens et services ainsi que les valeurs d'usage des logements occupés par leurs propriétaires et

³ *DOUIDICH M. "Approche des niveaux de vie : considérations empiriques et pratique marocaine", in African Statistical Association : Actes de la Deuxième Conférence Scientifique ; Rabat (1-6 juin 1992).*

⁴ *La Direction de la Statistique est en cours d'élaboration d'une échelle d'équivalent-adulte spécifique au Maroc. L'échelle d'Oxford qui date des années 1930 ne se prête plus à la correction des dépenses totale de consommation.*

des autres services. Plus précisément, la dépense totale d'un ménage comporte les deux composantes suivantes :

✓ Les dépenses destinées à la consommation : acquisition de divers biens et services, les valeurs de l'autoconsommation et de l'autofourniture, le loyer, la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires et les avantages reçus en nature par certaines catégories d'employés (logement, téléphone, eau, électricité et transport).

✓ Les dépenses non destinées à la consommation : il s'agit des paiements fiscaux non liés à l'exercice d'une activité professionnelle, des transferts versés et des remboursements d'emprunts pour l'acquisition des logements et pour les biens acquis en dehors de l'année de référence.

1.3. Evolution comparée des principaux indicateurs des niveaux de vie

Le tableau I.1 ci-après donne l'évolution comparée des principaux indicateurs de niveau de vie au Maroc. Il en découle que le niveau de vie au Maroc, mesuré par la dépense annuelle moyenne par tête, a connu une baisse en termes réels entre 1991 et 1998. Exprimée en DH de 1991, la dépense par tête est passée de 6780 DH en 1991 à 5856 DH en 1998, enregistrant une diminution annuelle moyenne de 1,8%. Cette diminution des dépenses par tête serait due, entre autres, aux sécheresses successives durant les années 1990 et aussi à l'incidence du chômage parmi les actifs les plus disposés à l'exercice d'une activité assez lucrative.

En termes constants, le produit intérieur brut (PIB) par tête a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 1,9% entre 1991 et 1998. De même les deux autres indices entrant dans le calcul de l'indicateur du développement humain (IDH) à savoir l'alphabétisation et l'espérance de vie à la naissance, ont marqué une

amélioration au cours de cette période. Le taux d'alphabétisation a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 1,8% entre 1991 et 1998 et l'espérance de vie à la naissance a connu une croissance annuelle moyenne de 0,6% entre 1987 et 1997.

La progression d'une part de l'urbanisation, et d'autre part de l'alphabétisation n'ont pas été accompagnées par l'amélioration des conditions de vie de la population, contrairement à ce que l'on avait observé durant les années 80⁵. Ceci signifie que l'apport de l'éducation et l'accessibilité aux services sociaux au niveau de vie peut être atténué à moyen terme par la restriction des opportunités d'emplois et de revenu.

Tableau I.1 : Evolution comparée des indicateurs socio-économiques

Mesure de niveau de vie	Niveau	Date	Niveau	Date	Accroissement annuel moyen en %
Dépense par tête en DH de 1991	6780	1991	5856	1999	-1,8
PIB par habitant en DH de 1980	4689	1991	5339	1998	1,9
Espérance de vie	65	1987	69,2	1998	0,6
Taux de mortalité en pour mille (‰)	7,4	1987	6,2	1998	-1,6
Taux d'alphabétisation en %	45	1990/91	51,7	1998/99	1,8
Taux d'urbanisation en %	46,6	1990/91	54	1998/99	1,9
Indicateur du développement humain (IDH)	0,429	1990	0,536	1998	2,8

Source : *Direction de la Statistique, ENNV 1990/91 et 1998/99, Rapport du développement dans le monde (1999).*

⁵ *Direction de la Statistique. Niveaux de vie des ménages 1990 - 91 : Vol. 2 ; Répartition des niveaux de vie.*

1.4. Distribution des dépenses de consommation

Cette section examine la répartition de la dépense globale par décile de population. Le 1^{er} décile correspond aux 10% de la population réalisant les plus faibles dépenses par personne, le 2^{ème} décile correspond aux 10% des personnes suivantes jusqu'au décile 10 qui regroupe les 10% de la population effectuant les plus fortes dépenses par tête.

Les tableaux I.2 et I.3 comparent le niveau et la structure des dépenses en 1991 et 1998. Il en découle que :

✓ En 1998/99, la moitié la plus aisée de la population dispose de 76,1% de la masse globale des dépenses de consommation; alors que l'autre moitié, la plus défavorisée, ne réalise que 23,9%. Cette structure des dépenses n'a pas beaucoup changé en comparaison avec l'année 1990–91 (respectivement 76,2% et 23,8%). La dépense médiane est de 5064 DH en 1991 et 5780⁶ DH en 1999. En se fixant à un niveau inférieur à la moyenne nationale, cette médiane est révélatrice d'une grande concentration des dépenses de consommation à des niveaux juste supérieurs au seuil de pauvreté. Cependant, il faut noter que l'écart entre les riches et les pauvres ne s'est pas significativement creusé entre 1990 et 1998: les dépenses moyennes de consommation des 10% les plus riches étaient 11,2 fois supérieures à celles des 10% les plus pauvres en 1991 ; en 1998, ce rapport est de 11,8. Par ailleurs, les inégalités de consommation ont reculé en milieu urbain (l'écart des parts dans la masse globale des dépenses des 10% les plus aisées et des 10% les plus pauvres a baissé de 11,2 à 10,2), tandis qu'elles se sont légèrement accentuées en milieu rural (l'écart est passé de 6,8 à 7,4) (voir tableau I.4).

⁶ *La moitié de la population vit d'une dépense inférieure à la moyenne nationale (7822 DH).*

✓ L'évolution des dépenses annuelles moyennes par personne, en termes réels, selon les déciles atteste que le niveau de vie de diverses couches sociales ne s'est pas détérioré dans les mêmes proportions, entre 1990/91 et 1998/99. Ainsi, les dépenses annuelles moyennes par personne des 10% les plus pauvres ont enregistré une baisse annuelle moyenne de 2,3% en termes constants, passant de 1859 DH en 1990-91 à 1540 DH en 1998-99. Pour les 10% les plus riches de la population, les dépenses moyennes ont connu une diminution en volume de 1,8% par an, passant de 20895 DH à 18127 DH. Ce sont, en fait, les couches sociales moyennes et les 10% les plus pauvres qui sont les plus affectés par le recul du volume des dépenses de consommation.

Tableau I.2 : Distribution des dépenses selon les déciles et le milieu de résidence

Décile	Part dans la dépense globale en %					
	1990-91			1998-99		
	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National
1	2,6	3,7	2,7	2,9	3,3	2,6
2	4,0	4,9	3,9	4,2	4,8	3,9
3	5,1	6,0	4,8	5,1	5,9	4,8
4	6,5	6,7	5,6	5,9	6,7	5,8
5	6,9	7,7	6,8	6,9	7,8	6,8
6	8,7	8,6	8,5	8,1	8,9	8,0
7	9,5	10,3	9,4	9,6	10,4	9,6
8	11,8	12,0	12,1	11,9	12,4	11,8
9	15,7	15,2	15,4	15,7	15,4	15,7
10	29,2	25,0	30,8	29,7	24,4	31,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1990-91 et 1998-99.

Tableau I.3 : Niveau et variation des dépenses moyennes par personne en termes réels selon les déciles (niveau national)

Déciles	Dépenses annuelles moyennes par personne en DH			Accroissement annuel moyen en termes réels (%)
	1990	1998	1998 (*)	
1	1859	2057	1540	-2,3
2	2628	3029	2268	-1,8
3	3228	3776	2827	-1,6
4	3828	4527	3389	-1,5
5	4594	5337	3996	-1,7
6	5567	6279	4701	-2,1
7	6594	7518	5629	-2,0
8	8185	9251	6926	-2,1
9	10484	12249	9171	-1,7
10	20895	24211	18127	-1,8
Total	6780	7822	5856	-1,8

(*) En dirhams de 1991. Ces chiffres ont été obtenus en rapportant les dépenses de 1998 à la variation de l'indice de coût de la vie entre 1991 et 1998.

Source : Direction de la Statistique, ENNVM 1990-91 et 1998-99.

Tableau I.4 : Indicateur de l'inégalité des dépenses annuelles moyennes par personne en 1984/85, 1990/91 et 1998/99

Indicateurs	Part dans la dépense globale		
	1984/85	1990/91	1998/99
En%			
Urbain			
10 % des ménages les moins aisés	2,4	2,6	2,9
10 % des ménages les plus aisés	31,8	29,2	29,7
Rapport inter-décile	13,4	11,4	10,2
Rural			
10 % des ménages les moins aisés	3,2	3,7	3,3
10 % des ménages les plus aisés	25,3	25,0	24,4
Rapport inter-décile	7,9	6,8	7,4
National			
10 % des ménages les moins aisés	2,9	2,8	2,6
10 % des ménages les plus aisés	31,7	30,8	31,0
Rapport inter-décile	12,3	11,2	11,9

Source : Direction de la statistique, ENCDM 1984/85 et ENNVM 1990/91 et 1998/99.

II. CARACTERISTIQUES DES MENAGES SELON LES CLASSES DE DEPENSES

Cette section propose une description des ménages classés selon la dépense par tête. Le tableau II.2 présente la dépense par tête et la structure de la population selon les quintiles et les caractéristiques des ménages. Le quintile 1 regroupe les 20% des personnes les plus défavorisées, le quintile 2 correspond aux 20% des personnes suivantes, etc.... jusqu'au quintile 5 qui est formé par les 20% des personnes les plus aisées. Dans ce tableau, la population de chaque quintile est réparties selon une série de caractéristiques qui sont de nature à refléter les différences entre les couches les moins aisées et les couches les plus aisées. Il importe de souligner que les caractéristiques d'un ménage sont considérées équivalentes à celles de son chef ; sachant pertinemment que le chef de ménage n'est pas systématiquement le principal soutien économique de l'unité familiale. Les données ainsi établies donnent une image du profil socio-démographique de la population selon la position dans l'échelle de la consommation de biens et services. Elles sont analysées dans ce qui suit selon le milieu de résidence, la région, le sexe, le niveau d'instruction, la branche d'activité et le statut professionnel du chef de ménage et la taille du ménage.

2.1. Milieu de résidence

Comme le montre le tableau II.2, 80,1% de la population la plus défavorisée (1^{er} quintile) résident dans des zones rurales tandis que seuls 12,1% de cette population vivent dans les grandes villes. En revanche, un peu plus de 6/10 (62,9%) de la population la plus aisée (le 5^{ème} quintile) habitent les grandes villes, 23,0% dans le reste de l'urbain et seulement 14,1% dans les zones rurales. Il ressort de ces proportions que le poids de la population urbaine par quintile établi à l'échelle nationale augmente au fur et à mesure que le niveau de vie

s'élève. La part des citadins dans le niveau de vie le plus bas s'élève de 19,9% au premier quintile à 85,9% au 5^{ème} quintile ; ce qui montre que le bas de l'échelle sociale est essentiellement le fait des populations rurales. Ce constat est mieux reflété par la structure des dépenses de consommation selon le milieu de résidence (tableau II.1).

Tableau II.1 : Structure des dépenses de consommation et de la population selon le milieu de résidence

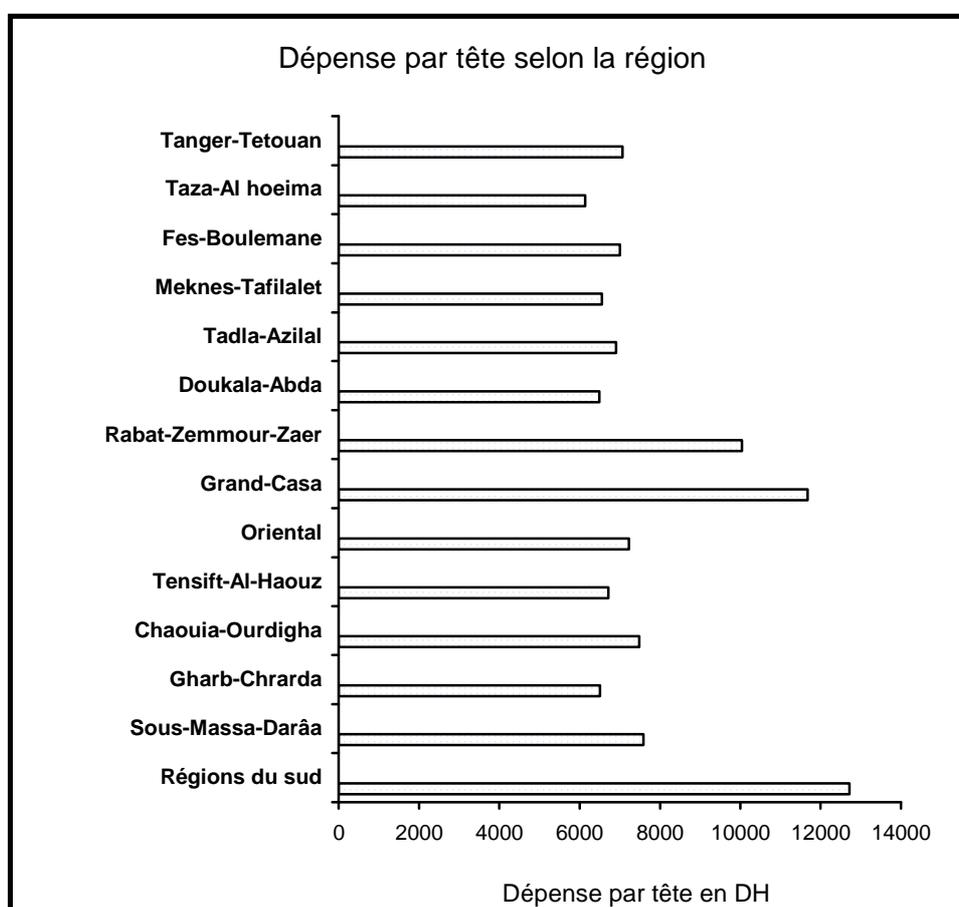
Milieu de résidence	Structure des dépenses par tête en %	Structure de la population totale	Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) en DH
- Urbain	70,1 (49,2)	54,0 (35,5)	10151 (10826)
- Rural	(20,9) 29,9	(18,5) 46,0	(8851) 5085
Ensemble	100,0	100,0	7822

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

D'après les données du tableau II.1, il existe des différences considérables entre les dépenses des citadins et celles des ruraux, représentées par la disproportion entre la répartition de la population et des dépenses de consommation selon le milieu de résidence. En 1998/99, la population rurale représentait 46,0% de la population totale, mais ne réalisait que 29,9% de la masse globale des dépenses. En revanche, la population urbaine représentait 54,0% de la population totale et totalisait les 7/10 (70,1%) de la masse globale des dépenses. Il ressort également que la dépense totale par tête est presque deux fois plus élevée en milieu urbain (10151 DH) qu'en milieu rural (5085 DH). Ces disparités entre milieux de résidence sont principalement dues aux niveaux d'éducation et de gains salariaux et non-salariaux qui demeurent relativement bas en milieu rural.

2.2. Régions

Les populations des régions du "Grand Casablanca", "Rabat-Salé-Zemmour-Zaer" et de celles du Sud du pays sont mieux représentées dans les niveaux de vie les plus élevés, soit respectivement 21,0%, 12,5% et 5,4%⁷ au 5^{ème} quintile contre respectivement 1,3%, 3,8% et 1,1% au premier quintile (tableau II.2). Pour le reste des régions, la tendance inverse est observée : plus le



⁷ La part de la population du Sud dans la population totale n'est que de 2,3%. Cependant, cette population réalise 5,4% de la masse des dépenses de la couche sociale la plus aisée.

niveau de vie s'élève, plus l'importance relative de ces régions par quintile s'atténue. Cette tendance à la baisse de la part de la population par quintile est modérée dans certaines régions telles que "Fés-Boulmane" et "Tanger-Tétouane" et relativement rapide dans d'autres régions telles que "Tensift-Al Haouz", "Taza-Al Hoceima" et "Gharb-Chrarda-Béni Hssein". Ces trois dernières régions sont à dominante rurale (la part de la population rurale est respectivement de 62,6%, 78% et 58,7%) et par conséquent à faible potentiel économique et social. Pour ces régions, l'importance de la population passe respectivement de 15,4%, 11,2% et 10,1% dans le premier quintile à 6,6%, 4,5% et 5,1% dans le 5^{ème} quintile.

2.3. Sexe du chef de ménage

Le tableau II.2 fournit également la distribution de la population de chaque quintile selon le sexe du chef de ménage. Ainsi, 12,2% des marocains vivent dans un ménage dont le chef est une femme. Pour les 20% de la population défavorisée (1^{er} quintile), cette proportion est de 6,8% contre 17,6% pour les 20% les plus aisés. Ceci montre que plus le niveau de vie s'élève plus la proportion des ménages dirigés par une femme s'élève en raison notamment de la tendance des cheftaines à résider dans les zones urbaines où les opportunités de gains sont mieux développées.

Ce résultat est confirmé par le niveau de la dépense par tête qui est en moyenne plus important parmi les ménages dirigés par une femme (9329 DH) que parmi ceux dirigés par un homme (7614 DH). Un tel constat a été déjà observé en 1985 et en 1991. Des facteurs d'ordres culturel et méthodologique semblent être à l'origine de ce phénomène. D'une part, la taille moyenne des ménages dont le chef est une femme est plus faible (4,31 personnes) que celle des ménages dont le chef est un homme (6,25 personnes). Compte tenu de l'indicateur utilisé (dépense par tête), il est manifesté que cette

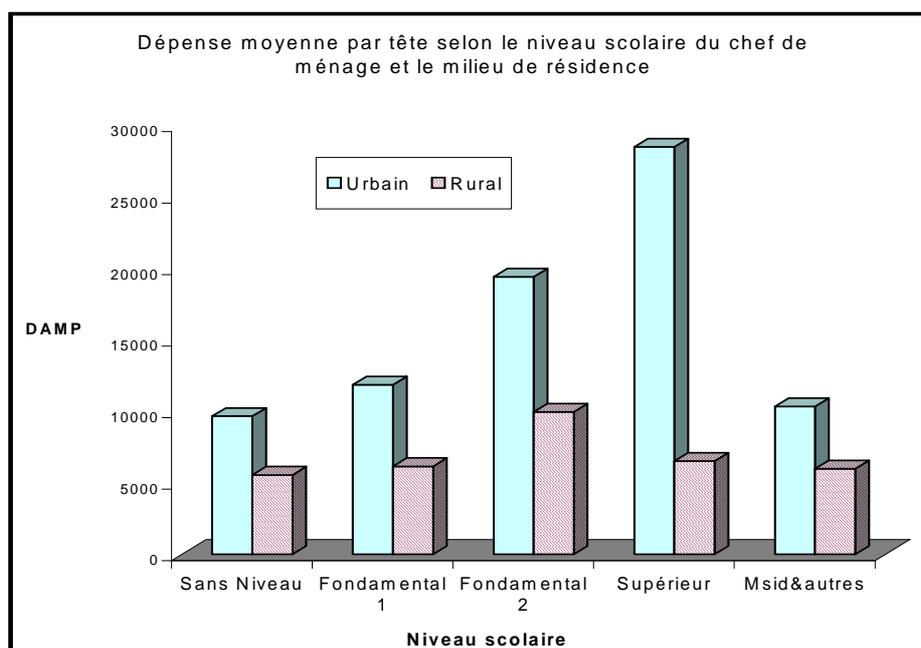
variable soit plus élevée pour les ménages à taille réduite en raison des économies d'échelle qui sont inversement proportionnelles à la taille des charités familiales. Les ménages à taille élevée devraient réaliser d'importantes économies d'échelle surtout en dépenses d'énergie et d'habitat. D'autre part, les ménages dirigés par une femme sont surtout observés dans les zones à niveaux de vie élevés. Ainsi, plus des deux tiers de la population de ce type de ménages (70,7%) sont des citadins. La correction des dépenses totales par une échelle d'équivalent adulte aurait montré que les ménages dirigés par une femme ne sont pas forcément avantagés en termes de consommation de biens et services.

2.4. Niveau d'instruction du chef de ménage

Il ressort également du tableau II.2 que les dépenses de consommation de la population augmentent à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage s'améliore⁸. Ainsi, 64,2% des personnes défavorisées vivent dans un ménage dont le chef n'a jamais fréquenté l'école. Le niveau de vie le plus élevé regroupe, en revanche, 54,2% de la population relevant des ménages dont le chef a accédé au système d'enseignement, soit 26,8% pour le primaire, 16,3% pour le secondaire et 11,1% pour le supérieur. Pour mieux apprécier l'apport de l'éducation au niveau de vie, il suffit de constater qu'un niveau scolaire supérieur du chef de ménage assure, dans la quasi-totalité des cas, l'appartenance aux 40% de la population la plus aisée. Moins de 10% des personnes vivant dans un ménage dont le chef a un niveau supérieur ont été observées dans les trois premiers quintiles qui correspondent aux 60% les moins aisés en termes de dépense moyenne par personne.

⁸ *Le niveau d'instruction ne détermine pas à lui seul le niveau de consommation. Il est plutôt un facteur intermédiaire dans la mesure où plus ce niveau est élevé, plus on a accès à un emploi mieux rémunéré, donc à un revenu plus important et par voie de conséquence à une consommation élevée.*

La population relevant d'un ménage dont le chef a appris à lire et à écrire sans transiter par le système formel d'enseignement est représentée, et de façon presque équitable, à tous les niveaux de vie : sa proportion par quintile oscille entre 13,3% au 5^{ème} quintile et 18,5% au premier quintile. Le savoir ainsi acquis, évite au moins l'appartenance implicite aux niveaux de vie les plus bas.



2.5. Taille de ménage

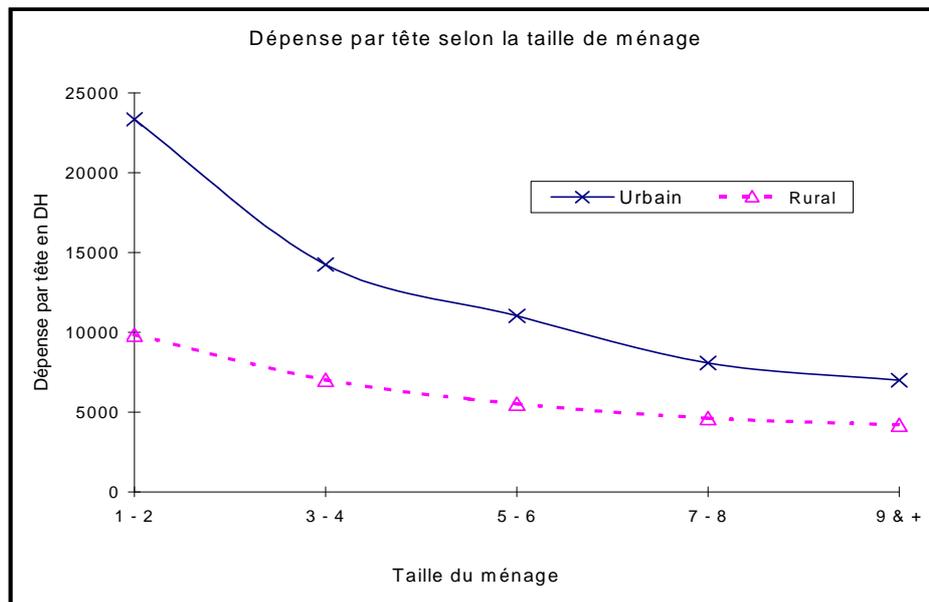
La référence au tableau II.2 montre que :

- Plus des trois-quarts (77,9%) de la population la plus défavorisée (1^{er} quintile) vivent dans des ménages regroupant sept personnes et plus ;
- Plus des deux tiers (72,2%) de la population la plus aisée (5^{ème} quintile) font partie des ménages peu nombreux (six personnes et moins).

Cette corrélation négative entre le niveau de vie et la taille des ménages est aussi reflétée par la dépense annuelle moyenne par tête qui varie de 5408 DH pour les ménages formés de neuf personnes et plus à 16127 DH pour les ménages constitués d'au plus deux personnes. Les économies d'échelle réalisées par les ménages à taille élevée n'explique qu'en partie cette différence des dépenses par tête. En effet, plus la taille du ménage est grande, plus le nombre d'enfants est important en comparaison avec le nombre d'actifs occupés. La présence au sein des ménages à taille réduite d'un nombre relativement élevé de membres en situation d'activité économique s'accompagne de la diversification des sources de revenus. Les classes les plus pauvres sont à la fois confrontées à un taux de charge élevé et à une forte vulnérabilité au sous-emploi sous ses diverses formes. Il en découle qu'en plus de la faiblesse des niveaux d'éducation et de revenu, les facteurs démographiques sont aussi à l'origine des dénuements économiques.

2.6. Branche d'activité du chef de ménage

Les données du tableau II.2 montrent que les emplois exercés dans les secteurs secondaire et tertiaire sont plus lucratifs. En effet, les ménages à haut niveau de vie sont principalement les ménages dont les chefs exercent leurs activités dans l'industrie, le commerce, les services sociaux destinés à la société et l'administration générale.



Le niveau de vie le plus élevé (5^{ème} quintile) regroupe 51,3% des personnes dont l'une de ces activités est une source de revenu. Cette proportion n'est que de 19,6% pour le niveau de vie le plus bas (1^{er} quintile). Dans ce même groupe de branches d'activité économique, "l'administration générale" et les "services sociaux fournis à la société" se distinguent par une forte contribution aux gains des ménages : 5,4% de la population défavorisée vivent dans des ménages dont le chef est employé dans l'une de ces deux branches d'activité économique; proportion s'élevant à 25,9% au 5^{ème} quintile.

Les branches "agriculture, forêt et pêche" et "bâtiment et travaux publics" s'avèrent, par contre, moins lucratives. En effet, plus de la moitié de la population défavorisée (54%) appartient aux ménages dont le chef est employé par la branche "agriculture, forêt et pêche". Cette proportion est limitée à 9,7% pour la population la plus aisée.

Il ressort de ce qui précède que :

- les employés du secteur public et parapublic jouissent du niveau de vie le plus élevé en comparaison avec le reste de la population ;
- les gains engendrés par les activités du secteur primaire sont si modestes qu'ils sont liés à la position en bas de l'échelle sociale.

2.7. Situation dans la profession du chef de ménage

La part des salariés varie de 31,6% au 1^{er} quintile à 46% au 5^{ème} quintile ; celle des employeurs passe respectivement de 0,5% à 6,3%. La prédominance des salariés dans les niveaux de vie les plus élevés, s'explique essentiellement par les gains salariaux relativement élevés dans les secteurs secondaire et tertiaire qui sont généralement localisés en milieu urbain.

Par contre, les personnes classées dans les niveaux de vie les plus bas sont celles relevant d'un ménage dont le chef est indépendant du point de vue statut professionnel. Ainsi, si la part des "indépendants" est de 54,6% dans le 1^{er} quintile, elle ne représente que 19,3% au 5^{ème} quintile. Ce constat rappelle le fait que les indépendants et, en conséquence les aides-familiales sont surtout fréquents dans les activités agricoles ou pastorales en milieu rural. En milieu urbain, les indépendants sont généralement de petits commerçants ambulants et de modestes artisans s'occupant de la réparation. De leur niveau de productivité, ces activités procurent des gains modestes.

Les données montrent que 20,4% de la population vivent dans des ménages dont le chef est inactif (ne travaille pas et ne cherche pas à travailler). Cette couche sociale est mieux représentée dans les niveaux de vie les plus élevés : la part de la population vivant dans des ménages dont le chef est inactif passe de 12,7% au 1^{er} quintile à

26,9% au 5^{ème} quintile. Ce qui dénote que l'activité du chef de ménage n'est pas forcément révélatrice du revenu dont dispose l'unité familiale et que la contribution des autres membres aux gains du ménage est assez déterminante, à moins que le chef du ménage dispose d'une rente, d'une retraite ou perçoit un transfert d'une façon régulière.

2.8. Synthèse de la description des niveaux de vie

D'après ce qui précède, les caractéristiques des ménages déterminent le niveau de vie de la façon suivante :

✓ Le bas de l'échelle sociale (1^{er} quintile) est occupé par les personnes résidant en milieu rural (80,1%) ; les ménages à taille élevée (5 personnes et plus dans 96,2% des cas) ; les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction (64,2%), exerce un travail à caractère agricole (54%) et/ou ayant le statut socioprofessionnel d'"indépendant" (54,6%).

✓ Le sommet de l'échelle sociale (5^{ème} quintile) est le fait des personnes résidant dans les grandes villes (62,9%) ; les ménages à taille réduite (4 membres et moins dans 35,9% des cas) et dont le chef est assez formé (niveau secondaire et plus, avec 24,4% des cas). Cette couche sociale exerce des activités relevant de l'"Administration générale" et des "Services sociaux". Ces activités sont des sources de revenus pour respectivement 15,1% et 10,8% de la population relevant de cette couche sociale. La répartition de cette population selon le statut socioprofessionnel du chef de ménage se distingue par la prédominance du statut de "salarié" (46% des cas) et dans une moindre mesure par le statut d' "employeur" (6,3%) par comparaison avec la couche la plus défavorisée où ces statuts sont moins fréquents, avec respectivement 31,6% et 0,5% au 1^{er} quintile.

✓ Le 3^{ème} quintile qui regroupe les 20% des personnes à niveau de vie intermédiaire est formé d'autant de ruraux (43,8%) que de citadins (56,2%). Il s'agit aussi d'une population vivant dans des ménages relativement moins nombreux et ayant à leur tête un chef de ménage peu scolarisé. Cette couche sociale se distingue également par les activités relevant de l'"Agriculture, forêt et pêche" et du "commerce". Enfin le statut socioprofessionnel du chef de ménage de cette couche sociale se caractérise par la suprématie des deux principaux statuts à savoir "indépendant" et "salarié", avec respectivement 43,1% et 34,6%.

Tableau II.2 : Répartition de la population (en %) selon les classes de dépense totale par personne (quintiles) et les caractéristiques du chef du ménage

Caractéristique du chef de ménage	Dépense par tête en DH	Quintiles					Total
		1	2	3	4	5	
1. Milieu de résidence							
- Urbain dont :	10151	19,9	41,4	56,2	66,9	85,9	54,0
• Grandes villes	10826	12,1	23,9	35,3	43,8	62,9	35,5
• Autres villes	8851	7,8	17,5	20,9	23,1	23,0	18,5
- Rural	5085	80,1	58,6	43,8	33,1	14,1	46,0
Total	7822	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2. Régions							
Région du Sud	12721	1,06	1,02	1,85	2,33	5,44	2,34
Souss-Massa-Drâa	7585	11,1	9,66	10,59	10,16	9,81	10,26
Gharb-Chrarda	6506	10,1	6,78	6,18	2,7	5,06	6,17
Chaouia-Ourdigha	7480	3,09	5,79	6,94	6,39	4,67	5,38
Tensift-Alhaouz	6713	15,39	11,38	9,65	9,26	6,59	10,45
Oriental	7226	5,74	8,38	7,89	7,8	6,52	7,26
G. Casablanca	11677	1,29	5,8	12,09	15,23	20,99	11,08
Rabat-Salé	10045	3,8	6,79	7,16	10,76	12,53	8,21
Doukala-Abda	6488	7,01	9,51	5,54	7,54	3,94	6,71
Tadla Azilal	6906	6,63	4,93	6,07	5,76	3,82	5,44
Meknes-Tafilatet	6551	9,08	8,47	6,29	5,57	4,26	6,73
Fes-Boulemane	6996	7,15	5,74	5,64	4,32	4,68	5,51
Taza-Al Hoceima	6132	11,19	7,8	4,49	4,89	4,47	6,57
Tanger-Tetouan	7068	7,36	7,94	9,62	7,31	7,21	7,89
Total	7822	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
3. Sexe du C.M							
- Masculin	7614	93,2	90,3	88,2	85,2	82,4	87,8
- Féminin	9329	6,8	9,7	11,8	14,8	17,6	12,2
Total	7822	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
4. Niveau scolaire du CM							
- Néant	6316	64,17	60,16	55,81	50,51	32,54	52,64
- Fondamental	7079	16,46	20,33	23,74	27,87	26,81	23,04
- Secondaire	15875	0,45	3,68	1,51	5,49	16,3	4,88
- Supérieur	23097	0,46	0,29	0,69	2,28	11,08	2,96
- M'sid et autres	6764	18,46	18,54	18,26	13,85	13,27	16,48
Total	7822	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

Tableau II.2 : Répartition de la population (en %) selon les classes de dépense totale par personne (quintiles) et les caractéristiques du chef du ménage (suite)

Caractéristique du chef de ménage	Dépense par tête en DH	Quintiles					Total
		1	2	3	4	5	
5. Taille du ménage							
- 1 à 2 personnes	16127	0,20	0,80	1,48	3,47	7,6	2,71
- 3 à 4 personnes	11679	3,59	8,81	12,87	17,11	28,32	14,13
- 5 à 6 personnes	8779	18,36	25,88	28,01	31,08	36,3	27,92
- 7 à 8 personnes	6496	31,28	32,02	30,29	25,33	17,12	27,21
- 9 & +	5408	46,57	32,5	27,35	23,01	10,66	28,02
Total	7822	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
6. Branche d'activité du CM							
- Chômeur	9203	0,34	0,22	0,24	0,53	0,67	0,40
- Inactif	8792	12,72	17,73	18,12	26,62	26,91	20,42
- Agr. Forêt & Pêche	5064	54,04	41,92	29,67	18,75	9,70	30,83
- Industrie	9309	4,18	6,49	9,60	9,90	10,86	8,21
- Bâtiment & TP	5988	9,77	9,20	8,38	4,69	3,33	7,07
- Commerce	8391	10,09	11,39	16,12	15,57	14,49	13,53
- Hôtellerie & Rest.	7909	0,38	1,62	1,05	1,47	1,27	1,16
- Transp. Commun.	8177	2,32	2,80	5,86	5,12	4,22	4,06
- Service. Fin & Imm.	16497	0,12	0,64	0,19	0,76	2,15	0,77
- Administ. Gle	12458	1,05	2,55	5,62	8,33	15,14	6,53
- Serv. Sociaux	11100	4,30	4,43	4,42	7,01	10,77	6,19
- Serv. Domestique	6588	0,69	0,88	0,63	1,26	0,49	0,79
- Corps Extérieurs	5415	--	0,13	0,09	--	--	0,04
- Corps Extérieurs	7822	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total							
7. Situation dans la profession du CM							
- Salarié	8957	31,63	30,51	34,61	35,09	46,03	35,57
- Indépendant	5839	54,57	47,59	43,15	34,54	19,33	39,84
- Employeur	14656	0,54	2,13	1,83	2,26	6,30	2,61
- Autres actifs	8368	0,55	2,26	2,35	1,53	1,43	1,62
- Inactifs	8801	12,72	17,51	18,06	26,58	26,91	20,35
- Inactifs	7822	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total							

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

Note : Le quintile 1 regroupe les 20% les plus défavorisées de la population, le quintile 2 correspond aux 20% suivants, etc., jusqu'au quintile 5 qui représente les 20% les plus aisés de la population.

III. MESURE DE L'EFFET DES PRINCIPAUX FACTEURS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES SUR LA DEPENSE DE CONSOMMATION

Cette partie évalue l'effet (toutes choses étant égales par ailleurs) des principaux facteurs socio-démographiques sur la dépense par habitant. En effet, une simple tabulation des données pourrait masquer l'effet de certaines caractéristiques qui peuvent se révéler intéressantes, comme elle pourrait conduire à surestimer l'effet d'autres variables. Si l'on prend par exemple, le milieu de résidence (urbain/rural) et la profession, on se rend compte de la dépendance des variables puisque la majorité des professions agricoles sont exercées par la population rurale. La même remarque s'applique pour le cas du niveau scolaire et le statut socio-professionnel. En d'autres termes, la différence des niveaux de vie s'explique par une série de variables dont l'interaction est tellement complexe qu'un simple croisement des variables s'avère insuffisant pour renseigner sur l'effet exactement dû à l'une de ces variables.

C'est la raison pour laquelle cette section estime l'effet isolé de chacune des variables déterminant les dépenses de consommation, en utilisant la méthode d'analyse la plus appropriée. Il s'agit d'une classification multiple⁹ de l'indicateur de niveau de vie (dépense par tête) sur les déterminants les plus pertinents à savoir le milieu de résidence, la taille du ménage, le niveau scolaire et le statut socioprofessionnel du chef de ménage. Cette technique permet de mesurer la contribution moyenne exacte de chaque modalité de chaque variable à la moyenne générale de la dépense par tête.

⁹ *Pour plus de détails sur le modèle de classification multiple, se référer à l'annexe 1 du présent document.*

3.1. Quantification de l'effet des caractéristiques des ménages sur les dépenses de consommation

Le tableau III.1, ci-après, synthétise les résultats de la classification multiple exprimant la dépense par tête (en DH) comme la somme de la moyenne empirique (7822 DH) et l'effet dû à chaque modalité des variables prises en compte. Ainsi, la dépense annuelle moyenne d'une personne résidente en milieu urbain dans un ménage formé de 3 ou 4 membres dont le chef a un niveau d'études supérieures et ayant le statut socioprofessionnel d'"employeur", est estimée en calculant la somme suivante :

$$\text{Valeur estimée par le modèle} = 7822 + 1388 + 2867 + 5625 + 13247 = 30949 \text{ DH}$$

D'autres exemples peuvent être dégagés du tableau III.1. Ainsi, la valeur estimée de la dépense annuelle moyenne d'une personne résidant en milieu rural dans un ménage de 7 ou 8 personnes dont le chef est sans instruction et ayant un statut socioprofessionnel d'"indépendant" est la suivante :

$$\text{Valeur estimée par le modèle} = 7822 - 1632 - 1002 - 238 - 1278 = 3672 \text{ DH}$$

Le tableau III.1 quantifiant l'impact de diverses situations, est significatif à plusieurs égards :

✓ Il mesure l'impact des caractéristiques dont l'influence sur la consommation des ménages est négative. C'est le cas de la résidence en milieu rural, de la taille du ménage dépassant six personnes et de l'analphabétisme approché par la modalité "aucun" du niveau d'éducation. Le profil de la couche à niveau de vie limité, peut être ainsi délimité. En effet, quel que soit le milieu de résidence, la population accusant les niveaux de vie les plus faibles, est celle

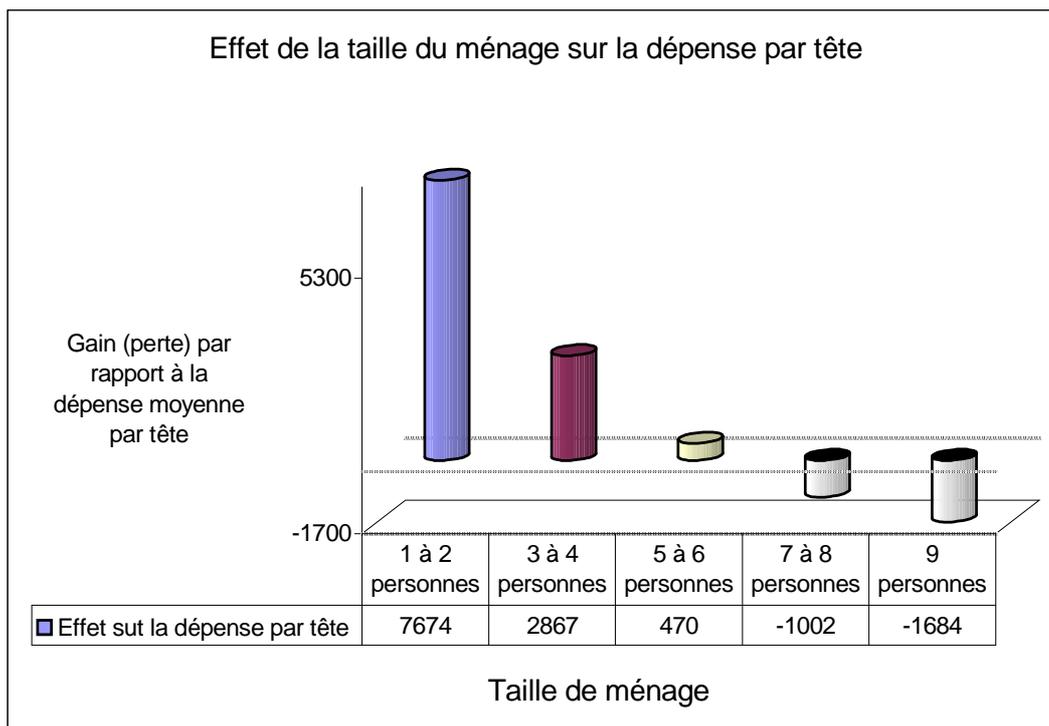
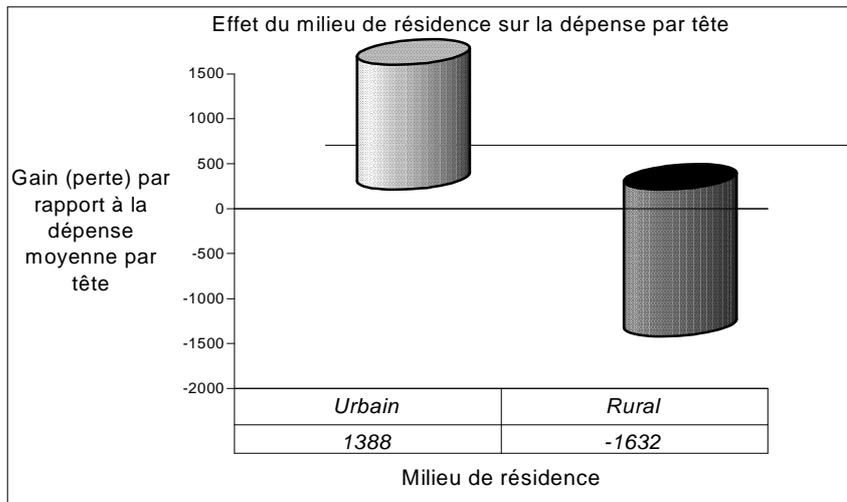
des ménages de neuf personnes et plus et ayant à leur tête un salarié ou un indépendant qui n'a jamais été scolarisé.

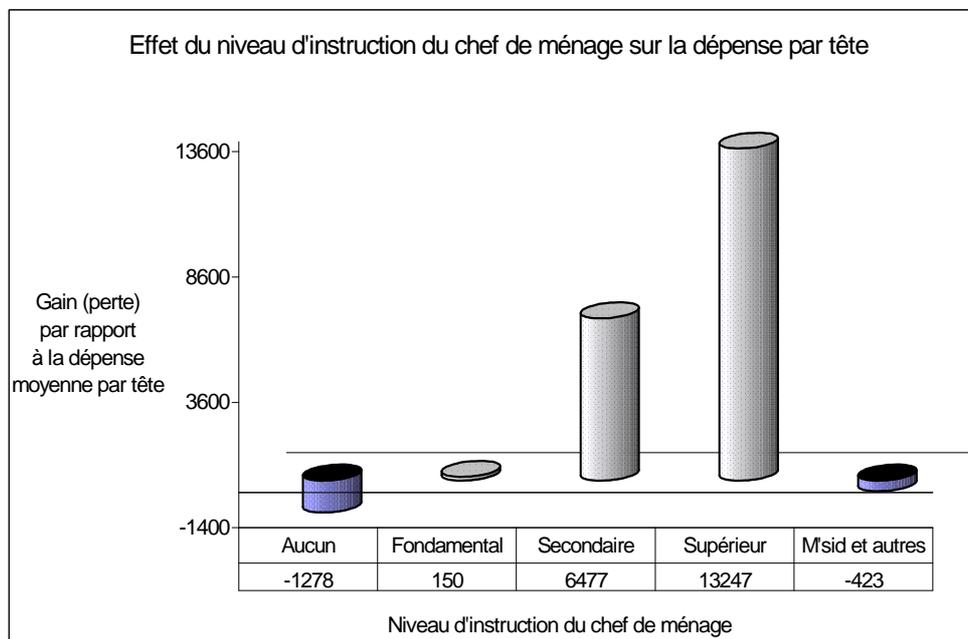
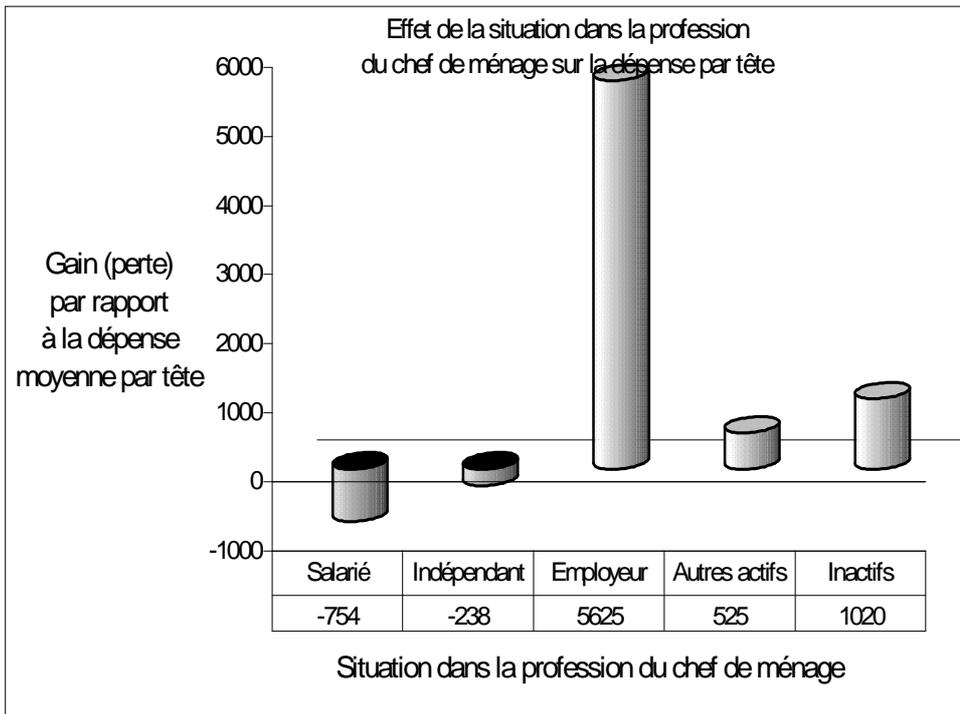
✓ Il repère les caractéristiques garantissant l'accès à un cadre de vie décent, à savoir l'urbanisation, l'éducation et la planification familiale. Une personne qualifiée d'aisée est, d'après le modèle, celle vivant dans un ménage citadin à taille réduite (quatre personnes et moins) dont le chef ayant au moins le niveau d'enseignement secondaire et ayant un statut socioprofessionnel d'employeur.

Tableau III.1 : Mesure de l'effet des principales caractéristiques des ménages sur le niveau de la dépense par tête

Dépense moyenne empirique par personne D.A.M.P = 7822 +	
Caractéristique	Effet en DH 1998/99
Milieu de résidence	
- Urbain	+ 1388
- Rural	- 1632
Taille du ménage	
- 1 à 2 personnes	+ 7674
- 3 à 4 personnes	+ 2867
- 5 à 6 personnes	+ 470
- 7 à 8 personnes	- 1002
- 9 personnes et +	- 1684
Situation dans la profession du chef de ménage	
- Salarié	- 754
- Indépendant	- 238
- Employeur	+ 5625
- Autres actifs	+525
Niveau d'éducation du chef de ménage	
- Aucun	- 1278
- Fondamental	+ 150
- Secondaire	+ 6477
- Supérieur	+ 13247
- M'sid et autres	- 423

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.





3.2. Classement des caractéristiques des ménages suivant leur effet sur les dépenses de consommation

Il s'agit d'évaluer le niveau de corrélation des caractéristiques des ménages au niveau de vie et d'indiquer celles ayant un effet relativement important sur la consommation de la population. Le tableau III.2, élaboré à cet égard, donne les coefficients de corrélation de diverses variables à la dépense par tête. Le modèle utilisé propose deux types de coefficients de corrélation (voir annexe 1) en l'occurrence Eta carré et Béta carré. Quelle que soit la mesure de corrélation utilisée, le niveau scolaire du chef de ménage vient en tête des facteurs déterminants des dépenses de consommation. En d'autres termes, le niveau scolaire de la population s'avère le facteur le plus pertinent dans le développement du bien-être économique de la population. Du point de vue importance, il est crucial de souligner que la seconde place dans le classement des déterminants des dépenses de consommation, revient simultanément à la taille de ménage et au milieu de résidence. Ces résultats sont cohérents avec ceux de l'analyse bivariée traitée à la section précédente. D'après le tableau III.1, ci dessus, la résidence en milieu rural et la fixation de la taille du ménage au dessus du seuil de 6 personnes, contribuent largement à la détérioration du bien-être économique de la population. La partie suivante aborde la décomposition de l'inégalité totale des dépenses de consommation selon ces mêmes facteurs, et ce dans le but de répondre à la question fondamentale suivante : les caractéristiques qui déterminent l'amélioration des niveaux de vie influencent-elles, et dans quelles proportions, la distribution sociale des dépenses de consommation ?

Tableau III.2 : Corrélation partielle des principales caractéristiques des ménages avec les dépenses de consommation par habitant

Variables	Nombre de modalités	Degré de corrélation	
		Eta carré	Beta carré
Milieu	2	0,121	0,043
Taille	5	0,120	0,074
Statut socioprofessionnel	5	0,065	0,024
Niveau scolaire	5	0,468	0,154

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

IV. DECOMPOSITION DE L'INEGALITE DES NIVEAUX DE VIE

Les sections précédentes ont analysé la façon par laquelle certains facteurs d'ordre spatial, démographique, éducatif et socioprofessionnel, influencent la consommation des ménages et contribuent par-là même à l'amélioration des niveaux de vie de la population. Dans cette section, il s'agit d'aborder l'inégalité des niveaux de vie en dégageant la contribution de certains facteurs à l'inégalité totale des dépenses de consommation, sur la base de l'indice de Theil¹⁰.

Le premier paragraphe présente le principe de l'indice de Theil. Le reste des paragraphes abordent la décomposition de l'inégalité des dépenses de consommation selon le degré d'urbanisation, le milieu de résidence (urbaine/rurale) combiné à la région, le niveau d'instruction du chef de ménage et la taille du ménage.

4.1. Principe de l'indice (THEIL "T")

L'outil statistique retenu pour analyser la décomposition des inégalités de niveau de vie est l'indice de Theil "T" (Theil, 1967)¹¹. Cet indice permet de mesurer la contribution d'un facteur donné à l'inégalité totale. Il exprime l'inégalité totale comme la somme de deux composantes:

1. L'inégalité interne à chaque groupe ;
2. et l'inégalité existant entre les groupes.

La mesure de ces différentes inégalités permet d'estimer l'effet attendu des mesures susceptibles de réduire l'inégalité des niveaux de vie, approchés par la dépense totale annuelle moyenne par tête.

¹⁰ On note qu'à côté de cet indice, il existe trois autres indices courants mesurent l'inégalité des dépenses : Coefficient de Gini, la mesure d'entropie de Theil (L) et la variance logarithmique. Les mesures d'entropie de Theil (T et L) et la variance logarithmique présentent l'avantage d'être décomposables.

¹¹ Le principe de l'indice de Theil est présenté en annexe (Annexe 2).

4.2. Décomposition spatiale de l'inégalité des dépenses de consommation

Le tableau IV.1, ci-après, répartit la population en groupes de personnes suivant le milieu de résidence : grandes villes, autres villes et zones rurales. Il présente les indices de Theil par entité de résidence, le niveau de dépense par tête et la part des inégalités interne et entre groupes dans l'inégalité totale.

Tableau IV.1 : Décomposition de l'inégalité de la dépense par tête selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	% de la population	Dépense annuelle par tête en DH	Theil T	Variance logarithmique
Grandes villes	35,5	10826	0,2636	0,438
Autres villes	18,5	8851	0,2247	0,366
Milieu rural	46,0	5085	0,1711	0,317
Ensemble du pays	100,00	7822	0,2849	0,469
Contribution de l'inégalité interne (Part dans l'inégalité totale en %)			0,2277 (79,9)	
Contribution de l'inégalité entre groupes (Part dans l'inégalité totale en %)			0,0572 (20,1)	

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

Le tableau ci-dessus décompose l'inégalité totale en :

- inégalité interne à chaque groupe (inégalité interne) correspondant aux différences de consommation au sein des trois lieux de résidence ;
- et en inégalité observée entre ces trois milieux en supposant que tous les ménages réalisent la même dépense moyenne par tête à l'intérieur de chaque milieu (inégalité entre groupes).

Les principales observations qui découlent de ce tableau sont les suivantes :

i. L'ampleur des deux formes de l'inégalité (interne et entre les groupes) indique que près de huit dixièmes (79,9%) de l'inégalité totale est due à l'inégalité des dépenses à l'intérieur des trois zones géographiques, à savoir : les grandes villes, les autres villes et le milieu rural. Le reste de l'inégalité totale (20,1%) est justifié par les différences des niveaux moyens de consommation entre les trois zones en question.

La plus forte inégalité à l'intérieur des zones prises en compte, se trouve démontrée par le niveau assez élevé des inégalités dans les grandes villes (soit une valeur de l'indice de Theil de 0,2636). L'égalisation des niveaux moyens de consommation entre les zones urbaines et rurales n'aurait qu'un effet limité, en ne contribuant ainsi qu'à une réduction de 20,1% de l'inégalité totale. En termes d'options de politique socio-économique, l'amélioration des pouvoirs d'achat doit être orientée vers les couches sociales à revenu limité à la fois en milieu rural et en zones urbaines.

ii. Compte tenu des valeurs de l'indice de Theil, les dépenses de consommation sont plus équitables parmi la population revenu limité que parmi la population la plus aisée. En effet, l'indice de Theil est une fonction croissante de la dépense annuelle moyenne par tête : il va de 0,2636 dans les grandes villes où la dépense annuelle moyenne par tête est de 10826 DH à 0,1711 en milieu rural où les dépenses de consommation sont les plus faibles (5085 DH par tête et par an). Ce constat s'explique par la dispersion relativement forte des dépenses de consommation dans les zones enregistrant les niveaux de vie élevés et par l'homogénéité relative des modes de consommation dans les milieux sociaux essentiellement modestes.

Cette homogénéité des dépenses de consommation dans les zones à faibles niveaux de vie, est confirmée par les valeurs du coefficient de concentration de Gini. Ce coefficient qui varie de zéro (égalité

parfaite) à l'unité (inégalité parfaite), est relativement plus élevé dans les milieux sociaux les plus aisés que dans le reste du pays. Le tableau IV.2 ci-dessous indique que les différences des niveaux de vie prédominent surtout dans les grandes villes (soit un coefficient de Gini de 0,3837) suivies des autres villes (0,3542). Le niveau du coefficient de Gini diminue avec le degré d'urbanisation et il est à son niveau le plus faible en milieu rural (0,3159). Cette tendance se trouve également confirmée par le coefficient de variation des dépenses, qui est de 0,87, 0,80 et 0,66 respectivement pour les grandes villes, les autres villes et le milieu rural. Ceci signifie les espaces urbains sont plus caractérisés par l'expression des disparités sociales. La raison en est, entre autres, la cohabitation des niveaux de revenu les plus limités et des strates d'habitat les plus sommaires avec les couches sociales les plus aisées et les strates d'habitat les plus luxueuses. Dans les zones rurales où la proportion de la population la plus aisée est limitée en raison de la tendance de cette dernière à résider dans une zone urbaine, et où les modes de vie et de consommation sont généralement modérés, l'inégalité des dépenses de consommation est relativement limitée. La section suivante affine cette analyse en introduisant la caractéristique "région" dans la décomposition de l'inégalité des dépenses de consommation selon le milieu de résidence.

Tableau IV.2 : Concentration des dépenses de consommation, mesurée par le coefficient de GINI selon le milieu de résidence

Milieu de Résidence	Dépense par tête en DH	Coefficient de variation	Coefficient de gini
Grandes villes	10826	0,87	0,3837
Autres villes	8851	0,80	0,3542
Total urbain	10151	0,86	0,3777
Milieu rural	8085	0,66	0,3159
Ensemble	7822	0,93	0,3949

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

4.3. Décomposition de l'inégalité des dépenses de consommation selon les zones (urbaine/rurale) des régions

Le tableau IV.3, ci-après, permet d'affiner l'analyse de l'inégalité des dépenses et d'identifier les zones régionales selon le niveau d'équité des niveaux de vie sur la base de l'indice de Theil. Les données de ce tableau montrent que les écarts entre les dépenses moyennes des zones régionales expliquent 22,7% de l'inégalité totale des dépenses. Noter aussi que la marge des inégalités s'avère assez vaste : les différences de niveau de vie sont des plus pointues dans la partie urbaine de la région Méknes-Tafilalet (l'indice de Theil est de 0,2966 alors que la moyenne nationale est de 0,2849) et des plus faibles dans la partie rurale du Grand Casablanca (Theil est uniquement de 0,0555). Il y a lieu également de constater que l'indice de Theil varie de 0,16 à 0,28 dans le reste des zones urbaines et de 0,11 à 0,21 pour le reste des zones rurales. Comme il a été déjà signalé dans le paragraphe précédent, les dépenses de consommation sont plus homogènes dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Les localités à fortes dépenses par tête sont aussi les zones cibles de l'inégalité des niveaux de vie: les sous régions "sud-urbain", "Grand Casablanca-urbain" et "Rabat Salé Zemmour Zaer-urbain" observent à la fois les niveaux moyens de vie et les niveaux d'inégalité (0,25 à 0,27) les plus élevés. Les niveaux moyens de vie de la population et les niveaux d'inégalité s'avèrent positivement et fortement corrélés.

Il est alors permis de constater que les citoyens sont certes les plus favorisés en matière d'accès aux biens de consommation mais cet accès demeure assez inégal. Inversement, les ruraux ont les niveaux de vie les plus faibles mais aussi les plus équitables. En termes statistiques, la moyenne des dépenses est plus significative dans les zones rurales que dans les zones urbaines où l'essentiel des acquisitions alimentaires et non alimentaires est le fait des populations les plus aisées.

**Tableau IV.3 : Décomposition de l'inégalité de la dépense par tête
selon les zones urbaines et rurales des régions**

Zone régionale	% de la population	Dépense par Tête en DH	Theil T	Variance logarithmique
Régions Sud-urbain	1,76	14893	0,2478	0,435
Régions Sud-rural	0,58	6154	0,1816	0,416
Souss Massa Draa-urbain	3,79	11011	0,2197	0,358
Souss Massa Draa-rural	6,48	5581	0,1830	0,339
Gharb Chrarda-urbain	2,55	9416	0,2630	0,514
Gharb Chrarda-rural	3,62	4460	0,1695	0,272
Chaouia Ouardigha-urbain	2,24	9896	0,1870	0,319
Chaouia Ouardigha-rural	3,13	5752	0,1097	0,252
Tensift AlHaouaz-urbain	3,91	10425	0,2673	0,467
Tensift AlHaouaz-rural	6,55	4497	0,1701	0,281
Oriental-urbain	4,37	8334	0,1972	0,336
Oriental-rural	2,90	5555	0,1534	0,359
Grand Casa-urbain	10,28	12047	0,2676	0,399
Grand Casa-rural	0,79	6891	0,0555	0,124
Rabat Salé Zemmour Zaer-urbain	7,02	10832	0,2651	0,436
Rabat Salé Zemmour Zaer-rural	1,19	5389	0,1140	0,248
Doukkala Abda-urbain	2,47	8739	0,1900	0,311
Doukkala Abda-rural	4,24	5176	0,1365	0,244
Tadla Azilal-urbain	2,03	9284	0,2085	0,371
Tadla Azilal-rural	3,41	5493	0,2068	0,312
Meknes Tafilalet-urbain	3,72	8135	0,2966	0,418
Meknes Tafilalet-rural	3,01	4592	0,1968	0,337
Fes Boulmane-urbain	4,01	8086	0,2817	0,433
Fes Boulmane-rural	1,50	4075	0,1257	0,236
Taza AlHoceima-urbain	1,45	10419	0,2380	0,482
Taza AlHoceima-rural	5,12	4921	0,1998	0,370
Tanger Tetouane-urbain	4,44	8820	0,1630	0,285
Tanger Tetouane-rural	3,45	4813	0,1670	0,329
Ensemble du pays	100,00	7822	0,2849	0,469
Contribution de l'inégalité interne (Part dans l'inégalité totale en %)			0,2202 (77,3)	
Contribution de l'inégalité entre groupes (Part dans l'inégalité totale en %)			0,0647 (22,7)	

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

Note : Les régions du sud regroupent les régions de Oued Eddahab-Lagouira, Laâyoune-Boujdour et Sakia-El Hamra- Guelmim- Essemara.

4.4. Décomposition de l'inégalité des dépenses de consommation selon le niveau scolaire

Le tableau IV.4, ci-après, subdivise la population marocaine en groupes de personnes classés suivant le niveau d'éducation du chef de ménage. Pour les groupes ainsi reconstitués, ce tableau indique l'indice de Theil, le niveau de dépense par tête et les pourcentages des inégalités interne et entre groupes dans l'inégalité totale. Il en découle que 24,2% de l'inégalité totale est le fait de la disparité que connaissent les dépenses de consommation d'un groupe à un autre. En d'autres termes, l'égalisation des dépenses moyennes à l'échelle de ces groupes, réduirait l'inégalité globale de 24,2% ; les 75,8% restant sont dus à l'inégalité des dépenses à l'intérieur des groupes classés selon le niveau d'éducation du chef de ménage.

La contribution de l'éducation est assez importante dans la réduction des inégalités, en comparaison avec le degré d'urbanisation et la région. Ce qui signifie que le rôle de la scolarisation est crucial aussi bien dans l'équité des dépenses de consommation que dans l'élévation des niveaux de vie.

Les différentes valeurs de l'indice de Theil selon le niveau d'éducation du chef de ménage sont révélatrices en matière d'équité. Bien qu'ils jouissent des niveaux de vie les plus élevés, les ménages dont le chef dispose d'une haute aptitude éducative, se caractérisent par des valeurs de Theil assez proches de celles du reste de la population. Cette observation est corroborée par l'indice de Gini qui ne subit pas de grandes modifications lorsqu'on passe d'un niveau scolaire à un autre : sa valeur ne passe que de 0,3687 pour le niveau primaire à 0,3707 pour le niveau supérieur bien que la dépense par tête passe de 8353 DH à 23097 DH du premier au second niveau.

Tableau IV.4 : Décomposition de l'inégalité de la dépense par tête selon le niveau d'éducation du chef de ménage

Niveau d'éducation	% de la population	Dépense par tête en DH	Theil T	Variance logarithmique
Aucun	52,6	6316	0,2032	0,365
Primaire	23,0	8353	0,2452	0,433
Secondaire	4,9	15875	0,1832	0,345
Supérieur	3,0	23097	0,2229	0,565
Autre	16,5	6764	0,2207	0,382
Ensemble du pays	100,00	7822	0,2849	0,469
Contribution de l'inégalité interne (Part dans l'inégalité totale en %)			0,2159 (75,8)	
Contribution de l'inégalité entre groupes (Part dans l'inégalité totale en %)			0,0690 (24,2)	

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

Tableau IV.5 : Concentration des dépenses de consommation, mesurée par le coefficient de GINI selon le niveau d'éducation du chef de ménage

Niveau d'éducation	Dépense par tête en DH	Coefficient de variation	Valeur de gini
Aucun	6316	0,74	0,3407
Fondamental	8353	0,85	0,3687
Secondaire	15875	0,68	0,3255
Supérieur	23097	0,70	0,3707
Autres niveaux	6764	0,79	0,3536
Ensemble du pays	7822	0,93	0,3949

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

4.5. Décomposition de l'inégalité des dépenses de consommation selon la taille du ménage

Les données du tableau IV.6 montrent que les différences des niveaux de vie des ménages groupés suivant leur taille, sont responsables de 16,7% de l'inégalité des dépenses de consommation. Le reste de l'inégalité totale (83,3%) est alors dû à l'inégalité des dépenses à l'intérieur des groupes classés suivant le nombre de

personnes par ménage. Le niveau de la contribution de l'inégalité entre groupes de population classés selon le nombre de personnes par ménage, indique que les individus appartenant au même groupe réalisent des dépenses significativement différentes en comparaison avec les caractéristiques socio-économiques abordées aux paragraphes précédents.

Selon la valeur de l'indice de Theil, les différences de niveaux de vie au sein du même groupe de tailles, sont d'autant plus accentuées que la taille est réduite. Ainsi, la dispersion des dépenses est maximale dans le groupe de ménages à taille réduite (1 à 2 personnes) où l'indice de Theil atteint 0,2841. Cet indice diminue ensuite à mesure que la taille s'élève et atteint son minimum pour les ménages dont l'indice de Theil est égal à 0,189. Ce résultat est corroboré par la variance logarithmique qui recule de 0,504 par les ménages de moins de trois membres à 0,0353 pour les ménages de plus de 8 membres.

Tableau IV.6 : Décomposition de l'inégalité de la dépense par tête selon la taille du ménage

Taille du ménage	% de la population	Dépense par tête en DH	Theil T	Variance logarithmique
1 à 2 personnes	2,7	16127	0,2841	0,504
3 à 4 personnes	14,2	11679	0,2591	0,453
5 à 6 personnes	27,9	8779	0,2577	0,436
7 à 8 personnes	27,2	6495	0,2181	0,363
9 personnes et plus	28,0	5408	0,1890	0,0353
Ensemble du pays	100,0	7822	0,2849	0,469
Contribution de l'inégalité interne (Part dans l'inégalité totale en %)		0,2372 (83,3)		
Contribution de l'inégalité entre groupes (Part dans l'inégalité totale en %)		0,0477 (16,7)		

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

4.6. Décomposition de l'inégalité des dépenses de consommation selon le statut socio-professionnel du chef de ménage

Le tableau IV.7, ci-après montre que les différences de dépenses attribuables au statut socioprofessionnel du chef de ménage, ne sont responsables que de 9,5% de l'inégalité totale. Le reste de l'inégalité (90,5%) est alors dû à la distribution des dépenses de consommation au sein des groupes classés selon le statut socioprofessionnel du chef de ménage. En d'autres termes, l'égalisation des gains procurés par les diverses situations dans la profession du chef de ménage ne réduirait l'inégalité globale que de 9,5%, ce qui signifie qu'il est plus opportun d'élever les niveaux de vie des couches sociales à revenu limité, et ce par chaque statut socio-professionnel.

Différenciées selon le niveau de vie et comme le montrent les paragraphes précédents, les dépenses de consommation sont assez équitables parmi la population à niveau de vie limité que parmi la population la plus aisée. Ainsi, l'indice de Theil passe de 0,1885 pour les ménages dont le chef est indépendant et dont la dépense par tête est de 5839 DH par an à 0,3644 pour les ménages ayant à leur tête un employeur et dont les dépenses de consommation sont les plus élevées (14 656 DH par tête et par an).

Notons aussi que les ménages, dont le chef est inactif, jouissent d'un niveau de vie dépassant la moyenne nationale et par conséquent la dispersion des dépenses de consommation au sein de ce groupe est relativement forte (indice de Theil égal à 0,2332). Ceci signifie qu'il existe des membres autres que le chef de ménage qui contribuent aux gains des unités familiales.

Tableau IV.7 : Décomposition de l'inégalité de la dépense par tête selon le statut socioprofessionnel du chef de ménage

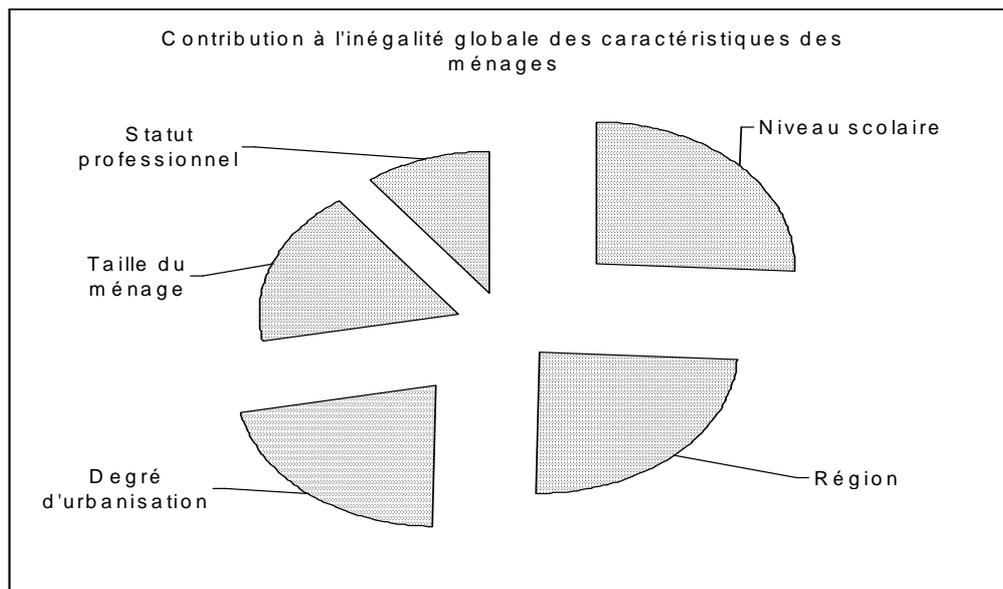
Statut socioprofessionnel du chef de ménage	% de la population	Dépense par tête en DH	Theil T	Variance logarithmique
Salarié	35,6	8957	0,3082	0,545
Indépendant	39,8	5839	0,1885	0,335
Employeur	2,6	14656	0,3644	0,575
Autres actifs	1,6	8368	0,2892	0,371
Inactifs	20,4	8801	0,2332	0,422
Ensemble du pays	100,0	7822	0,2849	0,469
Contribution de l'inégalité interne (Part dans l'inégalité totale en %)			0,2579 (90,5)	
Contribution de l'inégalité entre groupes (Part dans l'inégalité totale en %)			0,0270 (9,5)	

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

4.7. Comparaison de la contribution des facteurs socio-démographiques à l'inégalité totale

Il ressort de la décomposition de l'inégalité totale de la dépense par tête selon les caractéristiques des ménages, que l'égalisation des dépenses moyennes des divers groupes d'éducation du chef de ménage contribue le plus à la réduction de l'inégalité totale, par comparaison avec les autres caractéristiques. Ainsi, le rapprochement des gains des différents groupes d'éducation du chef de ménage réduit l'inégalité totale de 24,2%. La généralisation de la scolarisation permettra au moins de concrétiser, à long terme, cet acquis social. La deuxième caractéristique par ordre d'importance dans la réduction de l'inégalité totale revient aux différences des niveaux de vie entre les zones (urbaines/rurales) des régions avec une contribution de 21,9% dans la réduction de l'inégalité totale. La contribution des autres caractéristiques à la réduction de l'inégalité varie entre 9,5% pour le statut socioprofessionnel du chef de ménage et 20,1% pour le degré d'urbanisation. Le graphique suivant schématise la contribution des caractéristiques des ménages à la réduction de l'inégalité globale des dépenses de consommation.

Cette évaluation des inégalités peut-être affinée selon les grands groupes de biens et services et la nature des produits alimentaires sur la base d'indicateurs de la satisfaction de divers besoins des individus. Tel est l'objet de la section suivante.



V. NIVEAU DE VIE ET DEPENSES DE CONSOMMATION

Il s'agit dans cette section d'évaluer la structure des dépenses de consommation et le degré de satisfaction des besoins alimentaires, et ce en liaison avec le niveau de vie.

5.1. Structure des dépenses de consommation et niveau de vie

L'analyse du comportement du consommateur est généralement abordée à travers l'examen de la structure des dépenses selon les fonctions de consommation. Les dépenses de consommation sont regroupées ici en neuf postes, à savoir : Alimentation ; Habillement ; Habitation et dépenses d'énergie ; Equipement ménager ; Hygiène et soins de santé ; Transport et communication ; Enseignement – Culture et loisirs ; Autres dépenses en biens et services et Dépenses non destinées à la consommation.

L'analyse de la répartition de la dépense totale (tableau V.1) selon les fonctions de consommation fait ressortir que l'alimentation et l'habitation absorbent l'essentiel des budgets des ménages, et ce, quel que soit le milieu de résidence. A l'échelle nationale 43,1% des dépenses de consommation sont destinées à l'alimentation et 21,4% à l'habitation. Ces proportions s'établissent respectivement à 38,4% et 23,4% en milieu urbain et 54,2% et 16,7% en milieu rural.

Comparées aux données de l'ENNVM (1990/91), la part des dépenses de consommation destinées à l'alimentaire a connu une régression au profit des dépenses destinées aux "transports et communication" et au logement. Ainsi, en 1990/91, les parts des dépenses de consommation consacrées à l'alimentaire s'établissaient à 45,5% au niveau national, 40,3% en milieu urbain et 54,7% en milieu rural ; celles allouées au logement représentaient 17,4%, 18,5% et 15,4% respectivement au niveau national, urbain et rural

(voir tableau V.2). La tendance à la baisse (5,3%) de la part du budget consacré aux dépenses alimentaires entre 1990/91 et 1998/99 ne peut pas être interprétée comme un signe d'amélioration des dépenses de consommation dans la mesure où ces dernières ne se sont pas significativement améliorées en volume. Cette diminution du poids de l'alimentaire exprime beaucoup plus une tendance des dépenses à se porter vers d'autres biens et services, elle n'est nullement significative d'une saturation des besoins alimentaires mais plutôt du caractère incompressible de certains besoins (tels que les transports et communications et le logement)¹², en raison de l'augmentation des prix relatifs.

Les coefficients budgétaires des autres postes de consommation sont limités à moins de 9%. Il faut également noter que les parts relatives aux postes "Enseignement, culture et loisirs" et "Santé et hygiène" ne sont évaluées qu'en partie et ne reflètent pas le coût global de scolarisation et de la demande de prestations sanitaires. Les parts réservées à ces postes, ne reflètent que les efforts déployés par les ménages et omettent ceux de l'Etat qui fournit gratuitement certains services collectifs, notamment dans le domaine de l'enseignement et de la santé.

En observant la variation des coefficients budgétaires d'un même produit selon les différentes tranches des dépenses, nous pouvons remarquer la priorité accordée à la consommation alimentaire. Les populations les plus défavorisées consacrent 56,5% de leur budget à ce genre de produits (44,9% dans les villes et 59,9% en milieu rural). Au fur et à mesure que le niveau de vie s'élève, le consommateur élargit sa base de consommation à d'autres produits, et par conséquent, la part du budget réservé à l'alimentaire peut diminuer au profit des consommations les plus contraignantes. Un peu plus

¹² *L'ICV de l'alimentaire a connu une augmentation annuelle moyenne de 3,6% entre 1991 et 1999 alors que celui de l'habitation a enregistré un accroissement annuel moyen de 4,6%.*

d'un tiers du budget de consommation (35,9%) est accordé à la consommation alimentaire dans les tranches supérieures (quintiles) 33,0% dans les villes et 49,0% dans les zones rurales. Cette proportion s'établit respectivement de 56,5%, 44,9% et 59,9% pour les tranches de dépenses inférieures (le quintile 1). Les paragraphes suivants montrent que cette grande importance relative de l'alimentaire est synonyme d'une consommation alimentaire déficiente en aliments riches en protéines animales et végétales ; et que tout accroissement des revenus des couches modestes ou pauvres se traduirait par une amélioration de la satisfaction des besoins alimentaires.

Tableau V.1 : Dépense annuelle moyenne par tête en 1998-99 et coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services et le milieu de résidence

Postes de consommation	Quintiles de niveau de vie						Total	
	1		3		5			
Ensemble du pays								
Alimentation et boissons	1438,1	56,5	2886,4	49,7	6543,9	35,9	3371,7	43,1
Habillement	84,2	3,3	281,1	4,8	1160,1	6,4	431,1	5,5
Habitation et dépense d'énergie	595,2	23,4	1290,5	22,2	3683,2	20,2	1675,6	21,4
Equipements ménagers	64,8	2,6	188,5	3,3	864,9	4,7	303,9	3,9
Hygiène et soins médicaux	94,3	3,7	344,0	5,9	1406,2	7,7	535,7	6,9
Transport et communication	76,6	3,0	304,3	5,2	1492,0	8,2	509,3	6,5
Loisirs, enseignement et cultures	57,0	2,2	156,7	2,7	1195,5	6,6	353,4	4,5
Autres biens et services	106,6	4,2	292,9	5,0	1357,6	7,5	487,1	6,2
Dépense non destinée à la consommation	27,5	1,1	64,3	1,1	529,0	2,9	155,1	2,0
Total	2544,2	100,0	5808,7	100,0	18232,2	100,0	7822,8	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

Lecture : Dans ce tableau comme dans les tableaux similaires suivants, la première colonne de chaque classe de niveau de vie donne la dépense par an et par personne et sa seconde colonne donne le coefficient budgétaire du poste de consommation en question. Le quintile 1 regroupe les 20% les plus défavorisés de la population, le quintile 3 les 20% à dépense par tête intermédiaire et le quintile 5 désigne les 20% les plus aisés de la population.

Tableau V.1 : Dépense annuelle moyenne par tête en 1998-99 et coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services et le milieu de résidence (suite)

Postes de consommation	Quintiles de niveau de vie						Total	
	1		3		5			
Milieu Urbain								
Alimentation et boissons	1613,8	44,9	3285,9	43,1	7614,9	33,0	3896,3	38,4
Habillement	117,3	3,3	388,4	5,1	1524,9	6,6	578,1	5,7
Habitation et dépense d'énergie	1133,5	31,5	1995,2	26,2	4653,2	20,2	2377,8	23,4
Equipements ménagers	75,4	2,1	214,8	2,8	1183,3	5,1	393,7	3,9
Hygiène et soins médicaux	222,9	6,2	574,9	7,5	1821,4	7,9	775,3	7,6
Transport et communication	121,2	3,4	451,9	5,9	1954,1	8,5	716,1	7,1
Loisirs, enseignement et cultures	112,6	3,1	253,5	3,3	1800,9	7,8	564,8	5,6
Autres biens et services	173,4	4,8	385,5	5,1	1773,9	7,7	642,2	6,3
Dépense non destinée à la consommation	23,7	0,7	80,3	1,1	726,9	3,2	207,9	2,1
Total Urbain	3593,8	100,0	7630,3	100,0	23053,7	100,0	10152,3	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

Tableau V.1 : Dépense annuelle moyenne par tête en 1998-99 et coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services et le milieu de résidence (suite)

Postes de consommation	Quintiles de niveau de vie						Total	
	1		3		5			
Milieu Rural								
Alimentation et boissons	1242,5	59,9	2431,7	57,3	4977,7	49,0	2755,0	54,2
Habillement	64,3	3,1	203,2	4,8	591,4	5,8	258,3	5,1
Habitation et dépense d'énergie	460,9	22,2	741,5	17,5	1556,3	15,3	850,2	16,7
Equipements ménagers	50,1	2,4	140,3	3,3	496,4	4,9	198,2	3,9
Hygiène et soins médicaux	64,1	3,1	200,2	4,7	622,7	6,1	253,9	5,0
Transport et communication	51,1	2,5	183,9	4,3	671,5	6,6	266,3	5,2
Loisirs, enseignement et cultures	36,2	1,8	81,2	1,9	223,9	2,2	104,9	2,1
Autres biens et services	82,7	4,0	205,9	4,9	755,8	7,4	304,7	6,0
Dépense non destinée à la consommation	21,5	1,0	56,7	1,3	256,4	2,5	93,1	1,8
Total Rural	2073,4	100,0	4244,7	100,0	10151,9	100,0	5084,6	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

Tableau V.2 : Dépense annuelle moyenne par tête et coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services et le milieu de résidence (1990/91)

Postes de consommation	Quintiles de niveau de vie						Total	
	1		3		5			
Ensemble								
Alimentation et boissons	1311,3	58,5	2709,7	53,3	5817,1	37,1	3085,4	45,5
Habillement	91,5	4,1	283,3	5,6	1117,0	7,1	415,1	6,1
Habitation et dépense d'énergie	419,2	18,7	867,5	17,1	2723,8	17,4	1177,9	17,4
Equipements ménagers	85,3	3,8	190,2	3,7	786,7	5,0	292,7	4,3
Hygiène et soins médicaux	97,5	4,4	323,2	6,4	1157,5	7,4	452,8	6,7
Transport et communication	58,1	2,6	193,5	3,8	1273,1	8,1	399,1	5,9
Loisirs, enseignement et cultures	59,4	2,7	180,8	3,6	1240,5	7,9	393,6	5,8
Autres biens et services	92,4	4,1	257,6	5,1	936,2	6,0	363,9	5,4
Dépense non destinée à la consommation	27,8	1,2	83,1	1,6	643,0	4,1	199,5	2,9
Total	2242,4	100,0	5088,8	100,0	15695,0	100,0	6779,9	100,0

Source : ENNVN 1990-91, Direction de la Statistique.

Tableau V.2 : Dépense annuelle moyenne par tête et coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services et le milieu de résidence (1990/91) (suite)

Postes de consommation	Quintiles de niveau de vie						Total	
	1		3		5			
Milieu Urbain								
Alimentation et boissons	1554,0	51,4	3298,3	45,5	7078,5	34,1	3717,8	40,3
Habillement	118,8	3,9	390,4	5,4	1351,4	6,5	577,5	6,3
Habitation et dépense d'énergie	630,2	20,9	1375,0	19,0	3807,2	18,3	1706,8	18,5
Equipements ménagers	101,6	3,4	277,3	3,8	1155,4	5,6	419,5	4,6
Hygiène et soins médicaux	191,4	6,3	615,7	8,5	1618,7	7,8	726,0	7,9
Transport et communication	99,3	3,3	342,5	4,7	1669,6	8,0	604,6	6,6
Loisirs, enseignement et cultures	154,9	5,1	433,0	6,0	1912,7	9,2	680,7	7,4
Autres biens et services	122,5	4,1	336,8	4,7	1157,6	5,6	483,6	5,2
Dépense non destinée à la consommation	48,5	1,6	178,4	2,5	1020,3	4,9	307,3	3,3
Total Urbain	3021,2	100,0	7247,4	100,0	20771,4	100,0	9223,6	100,0

Source : ENNVN 1990-91, Direction de la Statistique.

Tableau V.2 : Dépense annuelle moyenne par tête et coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services et le milieu de résidence (1990/91) (suite)

Postes de consommation	Quintiles de niveau de vie						Total	
	1		3		5			
Milieu Rural								
Alimentation et boissons	1201,9	60,7	2200,0	58,3	4632,7	49,9	2527,3	54,7
Habillement	68,6	3,5	211,8	5,6	625,2	6,7	271,8	5,9
Habitation et dépense d'énergie	364,8	18,4	600,3	15,9	1317,6	14,2	711,2	15,4
Equipements ménagers	68,0	3,4	141,0	3,7	387,3	4,2	180,9	3,9
Hygiène et soins médicaux	65,9	3,3	158,5	4,2	484,3	5,2	211,7	4,6
Transport et communication	61,3	3,1	129,6	3,4	583,7	6,3	217,8	4,7
Loisirs, enseignement et cultures	47,4	2,4	102,1	2,7	330,3	3,6	140,1	3,0
Autres biens et services	80,0	4,0	184,5	4,9	602,7	6,5	258,2	5,6
Dépense non destinée à la consommation	21,7	1,1	48,8	1,3	319,4	3,4	104,4	2,3
Total Rural	1979,6	100,0	3776,4	100,0	9283,1	100,0	4623,4	100,0

Source : ENNVN 1990-91, Direction de la Statistique.

5.2. Niveau et structure de la consommation alimentaire selon le niveau de vie

Les tableaux V.3 et V.4, ci-après, donnent le niveau et la structure des dépenses alimentaires selon les produits et les quintiles des dépenses par tête, respectivement en 1990/91 et en 1998/99. Il en ressort que pour le quintile pauvre¹³ la structure de la consommation alimentaire selon les différents produits, n'a pas beaucoup changé entre 1990/91 et 1998/99. La part des "céréales et produits à base de céréales" s'est fixée respectivement à 30,3% et 30,9%. De même, l'essentiel du budget alimentaire est consacré aux produits de base : céréales et dérivés (30,9% en 1998/99), viandes (17,9%) et légumes frais (11,5%).

Les ménages relevant de la troisième classe de dépenses (quintile 3) accordent également une part importante de leur budget à la consommation des produits alimentaires de base. Pour ce groupe de ménages, la structure du budget a connu de légers changements entre 1990 et 1999. Une baisse de la part des céréales et dérivés au profit des viandes, volailles et poissons frais a été constatée. Ainsi, la part du budget alimentaire affectée aux céréales et dérivés est passée de 25,2% en 1991 à 23,4% en 1999 ; contre respectivement 20,0% et 25,7% pour le budget alloué aux viandes et poissons.

Quant aux 20% les plus favorisés des ménages, ils se différencient du reste des quintile de dépenses par la structure de leur budget alimentaire. En 1998/99, ce budget fait état de l'importance accordée aux produits riches en protéines animales et végétales tels que les viandes, "lait, produits laitiers et œufs" et fruits avec respectivement une part dans le budget alimentaire de 29,6%, 8,8% et 6,5% ; et de la part limitée des céréales et dérivés, soit un pourcentage de 15,1% du budget alimentaire.

¹³ *Il s'agit dans ce cas des 20% les plus défavorisés de la population (quintile 1).*

Cette tendance de la structure du budget alimentaire en fonction de la classe de dépenses montre que toute amélioration des niveaux de revenu des populations défavorisées générera non seulement à une augmentation de leur budget alimentaire mais aussi et surtout un accès aux produits alimentaires nutritionnellement riches.

Tableau V.3 : Répartition du budget alimentaire selon les produits et les quintiles de dépense par tête en 1998/99

1^{ère} ligne : dépense par tête en DH de 1998/99

2^{ème} ligne : % dans la dépense alimentaire

Nature de biens et services	Quintile de la dépense annuelle moyenne par personne				
	1	2	3	4	5
Céréales et produits à base de céréales	444,4 30,9	577,1 26,7	675,4 23,4	766,8 20,0	989,7 15,1
Lait, produits laitiers et œufs	58,2 4,0	11,2 5,2	182,4 6,3	265,9 6,9	573,8 8,8
Corps gras	140,7 9,8	191,0 8,9	244,1 8,5	289,1 7,5	418,1 6,4
Viandes	257,7 17,9	466,7 21,6	673,5 23,3	1029,9 26,8	1935,9 29,6
Poissons	23,0 1,6	42,1 2,0	69,2 2,4	89,9 2,3	233,6 3,6
Légumes frais	165,2 11,5	236,5 11,0	313,1 10,8	387,9 10,1	575,7 8,8
Légumes secs et en conserve	55,5 3,9	83,1 3,9	106,0 3,7	128,6 3,3	192,0 2,9
Fruits	42,4 2,9	75,4 3,5	117,2 4,1	187,6 4,9	427,3 6,5
Sucre	89,0 6,2	109,7 5,1	122,1 4,2	137,2 3,6	156,6 2,4
Produits sucrés	5,3 0,4	6,2 0,3	13,6 0,5	32,8 0,9	90,9 1,4
Thé, café et autres plantes aromatiques	80,1 5,6	105,0 4,9	135,4 4,7	160,0 4,2	229,3 3,5
Autres produits alimentaires	37,4 2,6	59,6 2,8	76,8 2,7	83,4 2,2	116,7 1,8
Boissons non alcoolisées	2,4 0,2	6,7 0,3	14,4 0,5	37,1 1,0	96,7 1,5
Boissons alcoolisées	0,1 0,0	0,5 0,0	0,4 0,0	4,7 0,1	45,8 0,7
Aliments et boissons pris à l'extérieur	37,6 2,6	87,2 4,0	144,7 5,0	238,1 6,2	466,4 7,1
Total	1439,0 100,0	2158,0 100,0	2888,3 100,0	3839,0 100,0	6548,5 100,0

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

Tableau V.4 : Répartition du budget alimentaire selon les produits et les quintiles de dépense par tête en 1990/91

1^{ère} ligne : dépense par tête en DH de 1990/91

2^{ème} ligne : % dans la dépense alimentaire

Nature de biens et services	Quintile de la dépense annuelle moyenne par personne				
	1	2	3	4	5
Céréales et produits à base de céréales	396,8 30,3	584,5 29,2	682,0 25,2	788,0 21,8	931,9 16,0
Lait, produits laitiers et œufs	53,2 4,1	99,6 5,0	168,7 6,2	240,6 6,7	482,9 8,3
Corps gras	139,1 10,6	203,1 10,2	262,8 9,7	333,5 9,2	431,3 7,4
Viandes	207,2 15,8	345,5 17,3	504,5 18,6	766,4 21,2	1351,5 23,2
Poissons	15,8 1,2	23,1 1,2	39,0 1,4	63,6 1,8	164,4 2,8
Légumes	174,7 13,3	264,6 13,2	358,7 13,2	504,5 14,0	719,3 12,4
Fruits	41,8 3,2	70,7 3,5	111,8 4,1	176,8 4,9	368,3 6,3
Sucre	113,9 8,7	143,3 7,2	162,5 6,0	181,9 5,0	201,8 3,5
Produits sucrés	2,4 0,2	5,4 0,3	11,8 0,4	20,1 0,6	62,9 1,1
Thé, café et autres plantes aromatiques	87,2 6,6	117,6 5,9	151,6 5,6	188,3 5,2	264,6 4,5
Autres produits alimentaires	47,4 3,6	66,8 3,3	87,1 3,2	100,2 2,8	125,4 2,2
Boissons prises à domicile	1,3 0,1	3,8 0,2	7,3 0,3	26,4 0,7	85,1 1,5
Aliments et boissons pris à l'extérieur	30,5 2,3	72,6 3,6	162,5 6,0	217,6 6,0	628,6 10,8
Total	1311,3 100,0	2000,6 100,0	2710,3 100,0	3607,9 100,0	5818,0 100,0

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1990/91.

5.3. Degré de satisfaction des besoins alimentaires

Comme l'indique le paragraphe précédent, la consommation alimentaire des couches défavorisées est plus déficitaire en aliments riches en protéines de sorte que toute augmentation des revenus des populations défavorisées se traduirait par une augmentation en termes absolu et relatif du budget consacré aux produits riches en protéines animales et végétales. Cette augmentation peut-être approchée par l'élasticité dépense totale de la demande alimentaire. Cette élasticité permet de mesurer l'accroissement des dépenses alimentaires suite à un accroissement du revenu approché ici par la dépense totale par tête¹⁴.

Signalons également qu'un niveau élevé de l'élasticité explique, outre l'affectation d'une forte proportion du revenu supplémentaire à l'alimentaire, un faible degré de satisfaction de besoins alimentaires. C'est particulièrement le cas des couches les plus défavorisées (1^{er} quintile). Le tableau V.5 ci-après, donne les élasticités-dépense totale de la demande alimentaire pour quatre couches sociales : les 10% les plus défavorisés (1^{er} décile), les 20% les moins aisés (1^{er} quintile), les 20% à niveau de vie intermédiaire (3^{ème} quintile) et les 20% les plus favorisés (5^{ème} quintile). Ces différentes élasticités sont obtenues en recourant à une régression multiple¹⁵ dont la variable dépendante est : le coefficient budgétaire de l'alimentaire et les variables indépendantes sont : le logarithme de la dépense annuelle moyenne par personne (variable principale), le nombre d'adultes (15 ans et +) et le nombre d'enfants (14 ans et moins)¹⁶. Les élasticités calculées montrent les observations suivantes :

¹⁵ Pour plus de détails sur les résultats des régressions, se référer à l'annexe 3.

¹⁶ Lorsque l'élasticité-dépense totale se fixe à un niveau "e", cela signifie qu'une augmentation de la dépense totale de 1% se traduirait par une augmentation du budget alimentaire de e%.

Niveaux de vie des ménages 1990 - 91 : Vol. 2 ; Répartition des niveaux de vie, P.68. Direction de la Statistique.

✓ Les élasticités-dépenses totales de la demande alimentaire sont négativement corrélées au niveau de vie. Autrement dit, plus les dépenses de consommation alimentaire s'élèvent, plus l'élasticité-dépense totale diminue. Ainsi, la valeur de l'élasticité-dépense totale passe de 1,075 pour les 10% les moins aisés à 0,678 pour les 20% les plus favorisés. Ceci montre que l'augmentation de la demande alimentaire suite à une augmentation des revenus, serait relativement importante pour la population défavorisée que pour le reste de la population. Une augmentation de 1% des revenus engendrerait une augmentation de plus de 1% des dépenses alimentaires pour les 20% les plus défavorisés contre 0,7% pour les 20% les plus aisés et 0,8% au niveau national ;

✓ La ventilation des élasticité-dépense totale selon les couches sociales montre clairement que les besoins alimentaires des couches les plus défavorisées sont loin d'être satisfaits, puisque les élasticités du 1^{er} décile et même du 1^{er} quintile dépassent l'unité. Ainsi, tout accroissement supplémentaire du revenu de ces classes sociales contribuerait à l'amélioration de la nutrition de ces couches. Comparées aux résultats obtenus à partir des données de l'E.N.N.V.M (1990/91), les élasticités de la demande alimentaire selon les différentes classes sociales ont enregistré une sensible augmentation, ce qui signifie que les besoins alimentaires de la population ne sont pas mieux satisfaits en 1998/99 qu'en 1990/91.

**Tableau V.5 : Elasticité-dépense totale de la demande alimentaire
selon les classes de dépenses**

Classe de dépense	D.A.M.P en DH		Part en % de l'alimentaire		Elasticité-dépense totale	
	90-91	98-99	90-91	98-99	90-91	98-99
Décile 1	1859	2057	60,0	57,5	1,008	1,075
Quintile 1	2242	2543	58,5	56,5	0,922	1,011
Quintile 3	5089	5809	53,3	49,7	0,873	0,912
Quintile 5	15695	18232	37,1	35,9	0,671	0,678
National	6780	7822	45,5	53,1	0,780	0,811

Source : Direction de la Statistique ENNVN 1990-91 & ENNVN 1998-99.

Notation : DAMP : Dépense annuelle moyenne par personne.

**ANNEXE I : DONNEES DETAILLEES DE LA REGRESSION
MULTIPLE DES DEPENSES DE CONSOMMATION SUR LES
CARACTERISTIQUES DES MENAGES**

Le modèle de classification multiple ou modèle d'analyse de régression multiple à effets additifs (car les effets de chaque catégorie de variable interviennent indépendamment des effets des autres catégories de variables), permet de mettre en valeur les variables qui sont les plus explicatives de la variable analysée. Le choix de ce modèle est justifié par le fait que la variable expliquée est quantitative au moment où les variables explicatives sont toutes qualitatives. Le logiciel "ARIEL-PLUS" fournit la part de variance expliquée pour chaque variable qualitative, ce qui permet de classer les déterminants retenus par ordre d'importance dans la dispersion du phénomène étudié. Les principaux résultats de cette régression, fondés des données extrapolées de l'ENNVM 1998/99, sont présentés ci-dessous au niveau national puis pour l'urbain et le rural.

☒ **Ensemble du pays :**

Variabiles indépendantes	Nombre de modalités	Eta Carré	Béta Carré
X1 : Milieu de résidence	2	0,12115	0,04303
X2 : Situation dans la profession	5	0,06546	0,02408
X3 : Taille agrégée	5	0,12049	0,07388
X4 : Niveau scolaire	5	0,21870	0,15454
Variable dépendante			
Y : Dépense totale annuelle moyenne par personne :			
Moyenne		7822,09	
Ecart-type		7254,77	
Coefficient de corrélation multiple		0,608	
Nombre d'observations		5131 ménages	

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

➤ **Résultats de la régression multiple de la dépense par tête sur les caractéristiques des ménages :**

Variable	Observations	Effet	Moyenne	Différence	Ecart type
Milieu de résidence					
Urbain	15113699	1388,01	10150,97	2328,88	8712,43
Rural	12858094	-1631,50	5085,67	-2737,42	3379,13
Situation de la profession du chef de ménage					
Salarié	9949614	-753,76	8956,82	1134,73	8381,65
Indépendant	11144620	-238,30	5838,68	-1983,41	4188,06
Employeur	730318	5625,10	14655,67	6833,58	15411,56
Autres actifs	454031	524,89	8368,35	546,26	7925,67
Inactif	5693210	1020,32	8801,43	979,34	7033,54
Taille de ménage					
1 à 2 personnes	758271	7673,58	16126,91	8304,82	14012,78
3 à 4 personnes	3953778	2867,22	11679,09	3857,00	9892,86
5 à 6 personnes	7810827	469,84	8779,04	956,95	7551,74
7 à 8 personnes	7610962	-1001,62	6495,50	-1326,59	5173,42
9 personnes et plus	7837955	-1684,31	5407,57	-2414,52	3759,94
Niveau scolaire du chef de ménage					
Sans niveau	14725413	-1278,17	6316,30	-1505,79	4676,55
Fondamental	6444666	150,14	8352,72	530,63	7078,68
Secondaire	1365706	6477,21	15874,50	8052,41	10841,05
Supérieur	827091	13247,29	23097,29	15275,20	16190,69
M'sid et autres	4608917	-422,81	6763,81	-1058,28	5309,96

Source : ENNVM 1998–99, Direction de la Statistique.

Note : Données extrapolées.

☒ Milieu urbain :

Variables indépendantes	Nombre de modalités	Eta Carré	Bêta Carré
X1 : Situation dans la profession	5	0,03928	0,03346
X2 : Taille agrégée	5	0,12620	0,08669
X3 : Niveau scolaire	5	0,20984	0,18866
VARIABLE DEPENDANTE			
Y : Dépense totale annuelle moyenne par personne :			
Moyenne		10150,97	
Ecart-type		8712,43	
Coefficient de corrélation multiple		0,570	
Nombre d'observations extrapolées		15113699	
		(2977ménages	
		échantillons)	

Variable	Observations	Effet	Moyenne	Différence	Ecart type
Situation de la profession du Chef de ménage					
Salarié	6923596	-907,45	10771,97	621,00	9223,74
Indépendant	3369300	-886,92	7787,37	-2363,60	5357,92
Employeur	576415	6237,17	16490,49	6339,52	16743,17
Autres actifs	224232	1135,72	11441,72	1290,75	10193,87
Inactif	4020156	1348,53	10081,85	-69,52	7633,21
Taille de ménage					
1 à 2 personnes	453060	9552,12	20350,81	10199,84	16076,11
3 à 4 personnes	2550815	3286,31	14251,61	4100,64	11148,54
5 à 6 personnes	4618484	389,29	11032,09	881,12	8635,80
7 à 8 personnes	4126720	-1502,20	8080,16	-2070,81	6150,29
9 personnes et plus	3364620	-2469,58	6999,08	-3151,89	4560,25
Niveau scolaire du chef de ménage					
Sans niveau	6647605	-2206,82	8031,92	-2119,05	5606,45
Fondamental	4307174	-256,74	9811,14	-339,23	7802,52
Secondaire	1251650	6062,28	16509,75	6358,78	10973,15
Supérieur	774825	13233,87	24269,07	14118,10	16032,38
M'sid et autres	2131445	-968,80	8579,87	-1571,10	6405,00

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998-99.

☒ Milieu rural :

Variables indépendantes	Nombre de modalités	Eta Carré	Bêta Carré
X2 : Situation dans la profession	5	0,01451	0,01936
X3 : Taille agrégée	5	0,11507	0,11988
X4 : Niveau scolaire	5	0,01506	0,01866
VARIABLE DEPENDANTE			
Y : Dépense totale annuelle moyenne par personne :			
Moyenne		5084,67	
Ecart-type		3379,13	
Coefficient de corrélation multiple		0,386	
Nombre d'observations extrapolées		12858094	
		(2154 ménages échantillons)	

Variable	Observations	Effet	Moyenne	Différence	Ecart type
Situation de la profession du Chef de ménage					
Salarié	3026018	-582,04	4803,72	-280,95	3403,89
Indépendant	7775320	65,06	4994,25	-90,42	3218,41
Employeur	153903	3038,09	7783,69	2699,02	4435,59
Autres actifs	229799	40,47	5369,44	284,77	2342,68
Inactif	1673054	465,32	5725,67	641,00	3873,54
Taille de ménage					
1 à 2 personnes	305211	4773,19	9856,87	4772,20	6234,41
3 à 4 personnes	1402963	1932,09	7001,83	1917,16	4002,91
5 à 6 personnes	3192343	485,32	5519,47	434,80	3704,13
7 à 8 personnes	3484242	-422,60	4618,63	-466,04	2683,53
9 personnes et plus	4473335	-948,81	4210,51	-874,17	2453,59
Niveau scolaire du chef de ménage					
Sans niveau	8077808	-259,24	4904,43	-180,24	3097,95
Fondamental	2137492	447,03	5412,72	328,05	3941,40
Secondaire	114056	3681,01	8903,26	3818,59	5879,85
Supérieur	52266	879,62	5726,13	641,46	4105,98
M'sid et autres	2476472	271,67	5200,03	115,35	3452,16

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998–99.

ANNEXE II : PRINCIPE DE L'INDICE DE THEIL "T"

Lorsque l'analyse est limitée à la distribution des dépenses, les travaux empiriques recourent aux mesures d'inégalités décomposables par groupe social, Trois principales mesures décomposables d'inégalité sont généralement utilisées à savoir Theil (T), Theil (L) et la variance logarithmique. L'analyse de la distribution des niveaux de vie approchés par les dépenses totales par tête, est fondée ici sur l'indice de Theil "T". Cet indice peut être exprimé comme suit :

$$\text{Theil T} = \frac{1}{N} \sum_i \left[\frac{Y_i}{Y} \right] \text{Log} \left(\frac{Y_i}{Y} \right) \quad (1)$$

Où N est la taille de la population, Y_i la dépense de consommation par tête dans le ménage "i" et Y étant la dépense moyenne annuelle par tête. Si la population est classée en K catégories sociales ($k=1,2,\dots,K$) d'effectifs N_k et de dépense moyenne Y_k , Theil T peut être décomposé comme suit :

$$\text{Theil T} = \sum_k \left[\frac{N_k Y_k}{N Y} \right] T_k + \sum_k \left[\frac{N_k Y_k}{N Y} \right] \text{Log} \left(\frac{Y_k}{Y} \right) = T_1 + T_2 \quad (2)$$

Où T_k est l'indice de Theil T défini suivant (1) pour la catégorie sociale k.

Sous sa forme (2), Theil T est la somme de deux composantes notées T_1 et T_2 :

- T_1 est la moyenne pondérée de l'inégalité déterminée au sein de chaque catégorie sociale, c'est l'inégalité interne ;
- T_2 est l'inégalité qui prévaudrait si chaque ménage jouissait des dépenses de consommation moyen de sa catégorie sociale respective ; c'est l'inégalité entre groupes.

Le rapport T_1/T détermine donc la part de l'inégalité au sein de diverses catégories dans l'inégalité globale ; et T_2/T donne la part de l'inégalité entre ces différentes catégories dans l'inégalité globale.

**ANNEXE III : DONNEES DETAILLEES DU CALCUL DES
ELASTICITES DEPENSE-TOTALE DE LA DEMANDE
ALIMENTAIRE PAR NIVEAU DE VIE**

1. Spécification de la fonction de demande alimentaire

Le calcul des élasticités dépense-totale de la demande alimentaire a été fondé sur une fonction de demande du type de celles proposées par A. Deaton dans : "Analysing the food shares in a household behavior", et utilisées par la publication de la Direction de la Statistique, "Elasticités de la demande des ménages en biens et services, (ENNVM 1990/91)".

Etant donné que les dépenses des ménages restent influencées par la composition des ménages selon l'âge de leurs membres, nous avons introduit dans le modèle, outre la dépense totale par tête (DAMP), le nombre d'adultes (NBREADUL) (les personnes âgées de 15 et +) et le nombre d'enfants (NBREENFT) (les enfants âgés de 14 ans et moins). Le modèle ainsi établi est le suivant :

$$W = a + b \log (\text{DAMP}) + c \text{NBREADUL} + d \text{NBREENFT} + e$$

Où W est le coefficient budgétaire de l'alimentaire (la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales) ; a , b , c et d sont les coefficients de spécification, et (e) la partie aléatoire.

Fondés selon les données extrapolées de l'ENNVM 1998/99, les résultats obtenus selon les divers niveaux de vie sont présentés dans ce qui suit. Il ressort de ces résultats que les modèles sont globalement satisfaisants eu égard aux statistiques de Student des différents coefficients et aux valeurs de Fisher (F). Notons également que l'élasticité-dépense totale de la demande alimentaire " ei " du groupe social " i ", s'exprime en fonction du coefficient bi de la

régression et du coefficient budgétaire de l'alimentaire (w_i) du même groupe de la façon suivante :

$$e_i = 1 + \frac{b_i}{w_i}$$

2. Résultats de l'ajustement de la fonction de demande alimentaire

	1 ^{er} décile	1 ^{er} quintile	3 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile	Ensemble
- Constante	19,823	47,905	96,235	171,469	136,63
- DAMP	4,513 (1,740)	0,631 (0,383)	-4,594 (-1,084)	-13,041 (-17,018)	-9,67 (-34,46)
- NBREADUL	0,130 (0,467)	0,274 (1,401)	-0,572 (-3,493)	-0,586 (-3,890)	-0,360 (-4,941)
- NBREENFT	1,244 (4,178)	1,299 (6,049)	-4,978 (-2,059)	-1,230 (-5,717)	0,149 (1,598)
- Valeur de F	6,324	13,221	5,275	101,898	501,75
- Elasticité de la demande (e_i)	1,075	1,011	0,912	0,678	0,811

Note: Les termes entre parenthèses sont les statistiques de Student,

TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 1 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses et le milieu de résidence

Quintile de dépense	Urbain	Rural	National
1	2737,0 21,4	2494,7 78,6	2542,7 100,0
2	4208,5 42,0	4113,3 58,0	4152,7 100,0
3	5837,8 56,5	5771,6 43,5	5808,8 100,0
4	8433,9 67,2	8286,9 32,8	8385,2 100,0
5	18893,8 89,0	14202,3 11,0	18232,2 100,0
Total	10151,0 70,1	5084,7 29,9	7822,1 100,0

Source : ENNVN 1998/99, Direction de la Statistique.

Lecture : Pour chaque classe des dépenses, la première ligne donne la dépense annuelle moyenne par tête en DH de 1998/99 et la seconde ligne donne la répartition en % de la population relevant de la classe des dépenses par milieu de résidence.

Tableau 2 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses et la dimension de la ville

Quintile de dépense	Milieu de résidence			National
	Grandes villes	Autres villes	Rural	
1	2759,2 6,8	2702,5 8,4	2494,7 78,6	2542,7 100,0
2	4183,9 13,5	4242,0 19,0	4113,3 58,0	4152,7 100,0
3	5881,3 19,8	5764,5 22,6	5771,6 43,5	5808,8 100,0
4	8447,9 24,6	8407,5 25,0	8286,9 32,8	8385,2 100,0
5	19331,7 35,4	17698,2 24,9	14202,3 11,0	18232,2 100,0
Total	10826,3 100,0	8850,9 100,0	5084,7 29,9	7822,1 100,0

Source : ENNVN 1998/99, Direction de la Statistique.

Lecture : Pour chaque classe des dépenses, la première ligne donne la dépense annuelle moyenne par tête en DH de 1998/99, la seconde ligne donne la répartition en % de la population relevant de la classe des dépenses selon le degré d'urbanisation.

Tableau 3 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses et la région

Régions	Quintile de dépense					Total
	1	2	3	4	5	
Région sud	2477,9 9,1	4193,5 8,7	5703,3 15,8	8916,4 19,9	20323,1 46,5	12721,2 100,0
Souss-massa-daraa	2617,3 21,6	4226,3 18,9	5781,3 20,6	8628,4 19,8	17386,9 19,1	7584,9 100,0
Gharb-chrarda	2559,8 32,8	4132,5 22,1	5867,7 20,0	8380,9 8,7	17357,5 16,4	6506,4 100,0
Chaouia-Ouardigha	2505,9 11,5	4135,3 21,6	5885,6 25,8	8214,5 23,8	16299,3 17,4	7480,5 100,0
Tensift-Al Haouz	2492,8 29,5	4079,5 21,8	5772,5 18,4	8271,0 17,7	20327,5 12,6	6713,5 100,0
Oriental	2442,2 15,8	4187,5 23,1	5943,3 21,7	8286,7 21,5	15641,0 17,9	7226,2 100,0
Grand Casablanca	2961,9 2,3	4171,3 10,5	5923,2 21,8	8421,4 27,5	19966,7 37,9	11676,6 100,0
Rabat-Salé Zammour-Zair	2642,6 9,3	4238,6 16,6	5934,3 17,4	8301,9 26,2	19291,3 30,5	10045,0 100,0
Doukala-Abda	2683,3 20,9	4142,0 28,4	5830,2 16,5	8324,6 22,5	16352,5 11,7	6488,3 100,0
Tadla-Azilal	2620,0 24,4	4223,3 18,2	5578,1 22,3	8250,1 21,2	17887,4 14,1	6906,3 100,0
Taza-Al Hoceima	2468,2 34,1	4145,6 23,8	5664,1 13,7	8518,2 14,9	16652,1 13,6	6132,1 100,0
Tanger-Tétouan	2491,3 18,7	4099,3 20,2	5717,9 24,4	8392,4 18,5	15476,1 18,3	7067,7 100,0
Total	2542,7 20,0	4152,7 20,1	5808,8 20,0	8385,2 20,0	18232,2 20,0	7822,1 100,0

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Lecture : La 1^{ère} ligne de chaque région donne la dépense annuelle moyenne par tête, en DH de 1998/99 ; la seconde ligne donne la répartition en % de la population de la région par classes de dépenses.

Tableau 4 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le sexe du CM et le milieu de résidence

National

Quintile de dépense	Sexe du CM		Total
	Masculin	Féminin	
1	2543,8	2538,7	2543,4
2	4163,2	4053,4	4152,6
3	5796,3	5902,4	5808,8
4	8399,1	8305,3	8385,2
5	18276,0	18027,7	18232,2
Total	7615,0	9328,6	7823,3

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 4 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le sexe du CM et le milieu de résidence

Urbain

Quintile de dépense	Sexe du CM		Total
	Masculin	Féminin	
1	3618,0	3389,7	3588,4
2	5564,4	5564,8	5564,4
3	7644,4	7569,8	7630,3
4	10921,0	10967,2	10929,0
5	23186,4	22450,5	23053,7
Total	10050,8	10701,2	10154,2

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 4 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le sexe du CM et le milieu de résidence

Rural

Quintile de dépense	Sexe du CM		Total
	Masculin	Féminin	
1	2070,6	2124,2	2073,5
2	3181,4	3259,1	3185,9
3	4245,5	4235,9	4244,8
4	5775,4	5912,7	5788,1
5	10065,1	10874,0	10152,0
Total	5006,0	6021,3	5084,7

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 5 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le statut matrimonial du CM et le milieu de résidence

National

Quintile de dépense	Statut matrimonial			Total
	Célibataire	Marié	Veuf & divorcé	
1	2649,6	2540,6	2575,6	2543,4
2	4162,7	4160,9	4053,2	4152,6
3	5528,6	5815,2	5802,7	5808,8
4	8823,6	8389,2	8241,7	8385,2
5	19644,6	18268,7	17551,5	18232,2
Total	11230,3	7617,5	9084,0	7823,3

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 5 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le statut matrimonial du CM et le milieu de résidence

Urbain

Quintile de dépense	Statut matrimonial			Total
	Célibataire	Marié	Veuf & divorcé	
1	3790,8	3610,1	3343,4	3588,4
2	5529,9	5579,2	5423,6	5564,4
3	8029,0	7626,1	7604,5	7630,3
4	11068,2	10890,2	11150,1	10929,0
5	25812,7	23027,3	22365,1	23053,7
Total	13343,2	10020,4	10446,7	10154,2

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 5 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le statut matrimonial du CM et le milieu de résidence

Rural

Quintile de dépense	Statut matrimonial			Total
	Célibataire	Marié	Veuf & divorcé	
1	2110,3	2065,9	2223,6	2073,5
2	3169,2	3180,7	3291,8	3185,9
3	4105,9	4249,6	4212,5	4244,8
4	5578,9	5790,0	5823,3	5788,1
5	12047,7	9950,4	11590,8	10152,0
Total	7148,5	4981,3	6128,7	5084,7

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 6 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, l'age agrégé du CM et le milieu de résidence

National

Quintile de dépense	Age agrégé du chef du ménage					Total
	15-24	25-34	35-44	45-59	60 ans et plus	
1	2881,7	2478,8	2506,9	2540,9	2594,9	2543,4
2	3932,0	4082,9	4112,6	4206,1	4171,4	4152,6
3	5641,5	5789,3	5791,3	5892,6	5768,1	5808,8
4	8552,1	8488,2	8417,6	8187,2	8440,9	8385,2
5	18485,2	19316,2	18836,1	18474,7	17270,9	18232,2
Total	8052,6	7765,4	7795,1	7761,7	7905,5	7823,3

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 6 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, l'age agrégé du CM et le milieu de résidence

Urbain

Quintile de dépense	Age agrégé du chef du ménage					Total
	15-24	25-34	35-44	45-59	60 ans et plus	
1	3312,9	3443,1	3627,0	3636,4	3532,8	3588,4
2	5480,9	5520,6	5573,1	5599,8	5537,9	5564,4
3	7912,4	7540,2	7627,8	7521,8	7719,7	7630,3
4	11202,9	10890,0	10865,8	11045,1	10897,1	10929,0
5	22998,3	25181,3	22460,7	24682,8	21749,5	23053,7
Total	11295,5	10958,7	10162,9	10142,3	9911,8	10154,2

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 6 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, l'age agrégé du CM et le milieu de résidence

Rural

Quintile de dépense	Age agrégé du chef du ménage					Total
	15-24	25-34	35-44	45-59	60 ans et plus	
1	2166,3	2014,8	1998,9	2134,4	2118,4	2073,5
2	3310,9	3204,3	3206,2	3147,5	3184,3	3185,9
3	4180,8	4157,0	4200,8	4249,9	4304,1	4244,8
4	5860,3	5779,4	5717,6	5877,0	5769,8	5788,1
5	11317,7	10224,4	9285,1	9824,3	10735,2	10152,0
Total	5731,4	4975,4	4643,3	4789,8	5654,3	5084,7

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 7: Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, la taille agrégée du ménage et le milieu de résidence

National

Quintile de dépense	Taille du ménage					Total
	1 à 2 pers.	3 à 4 pers.	5 à 6 pers.	7 à 8 pers.	9 et plus	
1	2231,7	2727,4	2645,0	2562,4	2478,0	2543,4
2	4240,2	4197,1	4133,0	4160,3	4146,5	4152,6
3	5834,5	5852,9	5817,1	5875,4	5704,5	5808,8
4	8402,1	8406,3	8464,5	8369,9	8276,7	8385,2
5	23283,3	19773,3	17757,2	16385,8	15119,5	18232,2
Total	16126,9	11693,9	8779,0	6495,5	5407,6	7823,3

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 7: Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, la taille agrégée du ménage et le milieu de résidence

Urbain

Quintile de dépense	Taille du ménage					Total
	1 à 2 pers.	3 à 4 pers.	5 à 6 pers.	7 à 8 pers.	9 et plus	
1	3416,1	3841,8	3715,5	3630,7	3423,8	3588,4
2	5641,9	5623,4	5620,9	5590,0	5462,7	5564,4
3	7882,9	7699,5	7685,3	7541,5	7598,4	7630,3
4	11328,5	11243,2	11021,9	10675,1	10613,9	10929,0
5	29266,7	23904,0	22622,8	21581,3	18303,5	23053,7
Total	20350,8	14281,5	11032,1	8080,2	6999,1	10154,2

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 7: Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, la taille agrégée du ménage et le milieu de résidence

Rural

Quintile de dépense	Taille du ménage					Total
	1 à 2 pers.	3 à 4 pers.	5 à 6 pers.	7 à 8 pers.	9 et plus	
1	2218,0	2110,3	2092,6	2090,2	2055,7	2073,5
2	3435,4	3278,9	3203,0	3177,1	3167,1	3185,9
3	4221,1	4303,2	4209,9	4200,6	4297,0	4244,8
4	5767,2	5877,0	5768,9	5844,2	5698,3	5788,1
5	11602,5	10642,5	10522,1	9530,2	9212,1	10152,0
Total	9856,9	7001,8	5519,5	4618,6	4210,5	5084,7

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 8 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le niveau scolaire du CM et le milieu de résidence

National

Quintile de dépense	Niveau scolaire du chef de ménage				Total
	Sans niveau	M'sid ou autres niveaux	Fondamental	Secondaire ou supérieur	
1	2534,9	2602,4	2498,9	2754,5	2543,4
2	4154,8	4144,5	4156,2	4092,6	4152,6
3	5797,5	5822,7	5817,7	5884,2	5808,8
4	8301,1	8397,9	8426,7	8760,0	8385,2
5	15597,8	15811,5	17303,1	23447,3	18232,2
Total	6317,2	6763,8	8352,7	18627,2	7823,3

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 8 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le niveau scolaire du CM et le milieu de résidence

Urbain

Quintile de dépense	Niveau scolaire du chef de ménage				Total
	Sans niveau	M'sid ou autres niveaux	Fondamental	Secondaire ou supérieur	
1	3534,9	3526,7	3721,1	3869,8	3588,4
2	5506,8	5673,8	5600,2	5658,7	5564,4
3	7612,6	7644,2	7557,5	8002,6	7630,3
4	10888,5	10813,7	10906,1	11181,0	10929,0
5	19477,7	20962,5	21930,9	26618,1	23053,7
Total	8034,6	8579,9	9811,7	19509,1	10154,2

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 8 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le niveau scolaire du CM et le milieu de résidence

Rural

Quintile de dépense	Niveau scolaire du chef de ménage				Total
	Sans niveau	M'sid ou autres niveaux	Fondamental	Secondaire ou supérieur	
1	2083,9	2094,2	2001,8	2220,6	2073,5
2	3183,2	3205,9	3191,4	2871,3	3185,9
3	4260,9	4248,1	4169,6	4215,5	4244,8
4	5796,2	5754,4	5799,8	5462,0	5788,1
5	9899,1	10905,9	10120,9	10515,7	10152,0
Total	4904,4	5200,0	5412,7	7904,9	5084,7

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 9 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le type d'habitat du logement et le milieu de résidence

National

Quintile de dépense	Type d'habitat du logement				Total
	Villa & appartement dans un immeuble	Maison en dure	Habitat sommaire	Autres	
1	--	2758,8	2466,6	2520,0	2543,4
2	4080,7	4184,4	4124,9	4017,3	4152,6
3	5795,6	5845,7	5750,0	6114,6	5808,8
4	8557,0	8407,8	8276,0	8538,4	8385,2
5	24972,2	16786,4	14784,3	14049,2	18232,2
Total	19627,7	8729,1	4807,3	6378,2	7823,3

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 9 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le type d'habitat du logement et le milieu de résidence

Urbain

Quintile de dépense	Type du logement				Total
	Villa & appartement dans un immeuble	Maison en dure	Habitat sommaire	Autres	
1	4080,7	3638,0	3395,1	3385,9	3588,4
2	5523,8	5567,0	5546,3	6028,2	5564,4
3	7638,3	7654,8	7418,3	7325,1	7630,3
4	11263,6	10927,7	10347,0	10736,3	10929,0
5	28217,9	21010,4	17440,2	20809,7	23053,7
Total	19647,8	9432,6	6092,0	8384,2	10154,2

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 9 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le type d'habitat du logement et le milieu de résidence

Rural

Quintile de dépense	Type du logement				Total
	Villa & appartement dans un immeuble	Maison en dure	Habitat sommaire	Autres	
1	--	2215,3	2057,5	2010,0	2073,5
2	--	3203,7	3183,7	3047,1	3185,9
3	--	4202,1	4259,8	4404,0	4244,8
4	--	5866,2	5754,0	5730,4	5788,1
5	14857,5	10219,1	10063,2	10008,8	10152,0
Total	14857,5	6393,9	4587,8	3724,7	5084,7

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

**Tableau 10 : Dépenses annuelles moyennes par personne
selon les quintiles de dépenses et la strate
d'habitat urbaine**

Quintile de dépense	Strate d'habitat urbaine				Total
	Luxe et moderne	Ancienne médi-na	Nouvelle médi-na	Précaire et clandestin	
1	3792,0	3592,8	3654,6	3483,2	3588,4
2	5552,8	5583,1	5568,5	5549,3	5564,4
3	7577,6	7555,2	7667,3	7555,8	7630,3
4	11055,8	10842,1	10989,6	10648,9	10929,0
5	28599,8	21206,9	21752,5	20892,0	23053,7
Total	19253,3	8159,8	10458,8	7148,2	10154,2

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

**Tableau 11 : Dépenses annuelles moyennes par personne
selon les quintiles de dépenses, le statut
professionnel du CM et le milieu de résidence**

National

Quintile de dépense	Statut professionnel du CM					Total
	Salarié	Indépen- dant	Employeur	Autre activité	Inactifs	
1	2504,9	2540,3	3069,7	2870,6	2616,3	2543,4
2	4130,5	4147,0	4558,2	4179,1	4153,6	4152,6
3	5834,4	5764,2	5790,4	5696,0	5882,9	5808,8
4	8460,0	8314,0	8760,7	8360,1	8348,4	8385,2
5	19324,8	15073,9	23746,1	21561,7	17164,5	18232,2
Total	8958,8	5839,3	14655,7	8368,4	8801,4	7823,3

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

**Tableau 11 : Dépenses annuelles moyennes par personne
selon les quintiles de dépenses, le statut
professionnel du CM et le milieu de résidence**

Urbain

Quintile de dépense	Statut professionnel du CM					Total
	Salarié	Indépen- dant	Employeur	Autre activité	Inactifs	
1	3603,9	3489,8	4117,9	4188,6	3612,4	3588,4
2	5593,1	5508,9	5577,7	5529,9	5576,0	5564,4
3	7608,7	7644,2	7594,0	7279,7	7659,9	7630,3
4	10947,2	10844,0	11020,1	11151,9	10934,6	10929,0
5	23418,3	18958,7	28345,9	26669,3	22195,9	23053,7
Total	10775,5	7791,9	16490,5	11441,7	10081,5	10154,2

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

**Tableau 11 : Dépenses annuelles moyennes par personne
selon les quintiles de dépenses, le statut
professionnel du CM et le milieu de résidence**

Rural

Quintile de dépense	Statut professionnel du CM					Total
	Salarié	Indépen- dant	Employeur	Autre activité	Inactifs	
1	2033,2	2105,7	--	2609,2	1962,8	2073,5
2	3168,3	3185,1	3225,5	3345,4	3205,6	3185,9
3	4173,3	4254,8	4701,9	4289,2	4247,8	4244,8
4	5852,0	5765,7	5802,7	5785,6	5802,4	5788,1
5	10173,4	9994,0	11705,9	9209,1	10493,4	10152,0
Total	4803,7	4994,3	7783,7	5369,4	5725,7	5084,7

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

**Tableau 12 : Dépenses annuelles moyennes par personne
selon les quintiles de dépenses, la profession
du CM et le milieu de résidence**

National

Profession du CM	Quintile de dépense					Total
	1	2	3	4	5	
Sans activité	2616,3	4153,6	5882,9	8348,4	17170,8	8798,8
Groupe 0	--	3648,3	--	8931,1	34363,3	29690,9
Groupe 1	--	4835,0	5850,0	9470,6	28252,9	24848,0
Groupe 2	1231,0	4160,0	5648,4	8791,3	19642,9	15354,4
Groupe 3	2649,4	4296,5	5911,1	8391,4	17837,7	11437,3
Groupe 4	2777,9	4155,2	5808,4	8486,2	17640,7	8183,0
Groupe 5	2493,1	4127,4	5721,8	8342,7	15190,1	5183,8
Groupe 6	2599,7	4191,9	5829,0	8450,1	15220,5	6974,1
Groupe 7	2488,8	4123,1	5687,7	8091,5	14667,7	4725,2
Groupe 8	2474,4	4180,6	5805,3	8408,6	15994,7	8067,4
Groupe 9	2503,9	4167,0	5875,5	8150,6	14829,9	6197,6
Total	2543,4	4152,6	5808,8	8385,2	18232,2	7823,3

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Notation: Groupe 0 : Membres des corps législatifs élus locaux, responsables hiérarchiques de la Fonction Publique, Directeurs et Cadres de Direction d'Entreprises; Groupe 1: Cadres supérieurs et membres des professions libérales; Groupe 2: Cadres moyens; Groupe 3: Employés; Groupe 4: Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers; Groupe 5: Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés; Groupe 6: Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture); Groupe 7: Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés); Groupe 8: Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage; Groupe 9: Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers.

**Tableau 12 : Dépenses annuelles moyennes par personne
selon les quintiles de dépenses, la profession
du CM et le milieu de résidence**

Urbain

Profession du CM	Quintile de dépense					Total
	1	2	3	4	5	
Sans activité	3612,4	5576,0	7659,9	10934,6	22228,7	10078,6
Groupe 0	3494,0	--	--	10149,5	35324,4	32085,6
Groupe 1	--	5794,0	8015,0	11397,7	31578,3	26249,9
Groupe 2	4116,8	5570,9	8190,1	11235,4	21916,7	15911,3
Groupe 3	3863,7	5728,0	7626,6	11217,6	21640,3	12427,1
Groupe 4	3484,7	5549,8	7719,3	10572,2	21911,1	9200,2
Groupe 5	3914,8	5290,1	7596,1	11427,2	20206,4	8736,5
Groupe 6	3587,9	5544,0	7493,3	10779,9	18407,2	7706,7
Groupe 7	3508,2	5472,0	7628,5	11447,5	18397,5	6430,8
Groupe 8	3665,1	5593,3	7457,6	10841,7	19653,3	8834,0
Groupe 9	3550,4	5596,1	7493,9	10904,2	19718,0	6907,7
Total	3588,4	5564,4	7630,3	10929,0	23053,7	10154,2

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Notation: Groupe 0 : Membres des corps législatifs élus locaux, responsables hiérarchiques de la Fonction Publique, Directeurs et Cadres de Direction d'Entreprises; Groupe 1: Cadres supérieurs et membres des professions libérales; Groupe 2: Cadres moyens; Groupe 3: Employés; Groupe 4: Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers; Groupe 5: Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés; Groupe 6: Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture); Groupe 7: Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés); Groupe 8: Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage; Groupe 9: Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers.

**Tableau 12 : Dépenses annuelles moyennes par personne
selon les quintiles de dépenses, la profession
du CM et le milieu de résidence**

Rural

Profession du CM	Quintile de dépense					Total
	1	2	3	4	5	
Sans activité	1962,8	3205,6	4247,8	5802,4	10493,4	5725,7
Groupe 0	--	3556,0	3798,1	--	13137,6	7874,1
Groupe 1	--	--	4835,0	5878,5	14258,1	7858,9
Groupe 2	1231,0	--	4042,2	5462,0	12193,8	9550,6
Groupe 3	2285,0	2971,0	4296,0	5776,8	10894,2	7121,7
Groupe 4	2183,4	3150,3	4207,2	5902,9	9558,1	5484,8
Groupe 5	2103,6	3193,1	4264,9	5744,6	10227,7	4929,9
Groupe 6	1971,8	3166,8	4164,5	5710,8	9656,7	4859,7
Groupe 7	2129,1	3183,2	4207,1	5723,4	9596,3	4334,9
Groupe 8	2140,9	3216,0	4309,1	6028,9	9119,3	5905,1
Groupe 9	1916,1	3186,9	4274,0	5971,2	8969,7	4362,1
Total	2073,5	3185,9	4244,8	5788,1	10152,0	5084,7

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Notation: Groupe 0 : Membres des corps législatifs élus locaux, responsables hiérarchiques de la Fonction Publique, Directeurs et Cadres de Direction d'Entreprises; Groupe 1: Cadres supérieurs et membres des professions libérales; Groupe 2: Cadres moyens; Groupe 3: Employés; Groupe 4: Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers; Groupe 5: Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés; Groupe 6: Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture); Groupe 7: Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés); Groupe 8: Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage; Groupe 9: Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers.

**Tableau 13 : Dépenses annuelles moyennes par personne
selon les quintiles de dépenses, la branche
d'activité du CM et le milieu de résidence**

National

Branche d'activité du CM	Quintile de dépense					Total
	1	2	3	4	5	
Chômeur n'ayant jamais travaillé	2877,6	4071,3	6096,0	8612,2	15715,2	9202,7
Agriculture, Forêt et pêche	2498,4	4115,4	5731,3	8321,5	15140,7	5064,0
Industrie	2586,7	4250,0	5761,6	8277,8	18997,5	9276,0
B .T.P	2485,9	4112,3	5834,7	8338,5	18562,3	5994,4
Commerce	2771,1	4164,2	5818,5	8419,6	18468,4	8395,9
Transport et communication	2510,3	4277,7	5949,5	8622,5	16427,2	8176,5
Administration générale	2747,9	4152,7	5804,0	8632,8	19100,5	12458,0
Services sociaux fournis à la collectivité	2422,3	4242,0	5746,8	8481,1	21296,3	11094,6
Autres services	2426,3	4256,6	6020,4	8053,4	20473,8	9965,5
Inactifs	2616,3	4153,6	5882,9	8348,4	17175,9	8804,7
Total	2543,4	4152,6	5808,8	8385,2	18232,2	7823,3

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

**Tableau 13 : Dépenses annuelles moyennes par personne
selon les quintiles de dépenses, la branche
d'activité du CM et le milieu de résidence**

Urbain

Branche d'activité du CM	Quintile de dépense					Total
	1	2	3	4	5	
Chômeur n'ayant jamais travaillé	3077,8	5748,2	8703,3	11413,4	17203,3	8634,0
Agriculture, Forêt et pêche	3545,3	5375,2	7515,5	11522,9	20277,7	7776,6
Industrie	3706,5	5602,1	7583,5	10867,1	23464,7	10236,2
B .T.P	3562,6	5503,2	7276,0	10907,8	26483,7	7108,1
Commerce	3494,5	5557,1	7669,8	10699,0	23182,3	9408,8
Transport et communication	3660,7	5672,5	7272,4	10814,5	20999,8	9026,5
Administration générale	3803,7	5715,6	7764,7	11075,0	22572,4	13576,5
Services sociaux fournis à la collectivité	3562,8	5535,4	7893,9	10903,9	24154,5	12548,3
Autres services	3669,7	5497,2	7557,9	11345,1	26958,7	10654,8
Inactifs	3612,4	5576,0	7659,9	10934,6	22217,8	10086,1
Total	3588,4	5564,4	7630,3	10929,0	23053,7	10154,2

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

**Tableau 13 : Dépenses annuelles moyennes par personne
selon les quintiles de dépenses, la branche
d'activité du CM et le milieu de résidence**

Rural

Branche d'activité du CM	Quintile de dépense					Total
	1	2	3	4	5	
Agriculture, Forêt et pêche	2121,6	3189,2	4252,2	5757,8	10185,6	4822,1
Industrie	1774,7	3199,5	4322,3	5706,5	9204,9	5108,5
B .T.P	1881,8	3234,4	4148,5	5755,9	9545,6	4193,4
Commerce	2145,8	3167,9	4188,4	5886,2	9751,1	5322,3
Transport et communication	2200,9	2905,3	4292,0	5998,9	9200,5	5808,2
Administration générale	2182,0	3202,1	4295,8	5667,4	10471,7	7170,3
Services sociaux fournis à la collectivité	1883,3	3023,6	4137,2	5913,8	11004,9	5896,9
Autres services	2122,5	2999,2	4349,7	6538,0	8892,9	6220,6
Inactifs	1962,8	3205,6	4247,8	5802,4	10493,4	5725,7
Total	2073,5	3185,9	4244,8	5788,1	10152,0	5084,7

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

**Tableau 14 : Taille moyenne des ménages selon
le milieu de résidence**

Quintile de dépenses	Urbain	Rural	National
1	7,1	8,1	7,8
2	6,4	7,3	6,8
3	5,9	6,8	6,2
4	5,3	6,0	5,5
5	4,2	4,8	4,4
Total	5,6	6,4	5,9

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 15 : Structure de la population selon les classes d'âge, les quintiles de dépense et le milieu de résidence (National)

En %

Quintile de dépenses	Composition démographique			
	Moins d'un an	De 1 à 6 ans	De 7 à 14 ans	15 ans et plus
1	2,8	17,9	24,6	54,8
2	2,4	14,5	21,3	61,8
3	2,0	12,1	19,5	66,5
4	1,6	10,6	15,2	72,6
5	1,6	9,5	13,0	75,9
Total	2,1	12,9	18,7	66,3

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 15 : Structure de la population selon les classes d'âge, les quintiles de dépense et le milieu de résidence (Urbain)

En %

Quintile de dépenses	Composition démographique			
	Moins d'un an	De 1 à 6 ans	De 7 à 14 ans	15 ans et plus
1	1,7	13,2	21,2	63,8
2	1,4	12,2	20,2	66,3
3	1,5	10,1	15,0	73,4
4	1,6	9,8	15,6	73,0
5	1,8	10,0	12,1	76,1
Total	1,6	11,1	16,8	70,6

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 15 : Structure de la population selon les classes d'âge, les quintiles de dépense et le milieu de résidence (Rural)

En %

Quintile de dépenses	Composition démographique			
	Moins d'un an	De 1 à 6 ans	De 7 à 14 ans	15 ans et plus
1	3,2	19,2	25,3	52,2
2	2,8	18,0	24,0	55,3
3	3,0	15,2	21,6	60,2
4	2,4	12,4	19,0	66,2
5	1,9	10,6	14,5	73,1
Total	2,7	15,1	20,9	61,4

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

**Tableau 16 : Proportion de femmes chef de ménage
et le milieu de résidence**

En %

Quintile de dépenses	Urbain	Rural	National
1	15,5	8,3	9,4
2	16,3	7,8	12,6
3	22,2	10,7	15,3
4	21,6	12,9	18,8
5	23,1	17,1	22,8
Total	20,2	12,0	16,7

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

**Tableau 17 : Nombre moyen d'actifs par ménage
et le milieu de résidence**

Quintile de dépense	Urbain	Rural	National
1	2,4	3,2	3,0
2	2,2	3,1	2,7
3	2,1	3,0	2,5
4	1,9	2,9	2,2
5	1,7	2,4	1,8
Total	2,0	2,9	2,4

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

**Tableau 18 : Répartition de la population active occupée par branche
d'activité, sexe et quintile de dépenses**

En %

Quintile de dépenses/ sexe	Branche d'activité					Total
	Agriculture Forêt/ Pêche	Industrie	Bâtiment & travaux publics	Com- merce	Autre	
1 Masculin	65,6	7,3	10,5	9,7	6,9	100,0
Féminin	85,3	10,7	0,2	1,0	2,8	100,0
2 Masculin	53,2	8,5	10,0	15,2	13,1	100,0
Féminin	73,5	17,1	-	3,8	5,6	100,0
3 Masculin	40,3	13,5	10,0	20,2	16,1	100,0
Féminin	65,1	20,5	0,2	5,0	9,2	100,0
4 Masculin	30,0	15,6	7,4	21,5	25,5	100,0
Féminin	56,2	24,1	0,2	5,4	14,6	100,0
5 Masculin	15,7	16,5	5,5	22,5	39,9	100,0
Féminin	23,0	22,2	0,1	5,1	49,7	100,0
Total						
Masculin	40,8	12,3	8,7	17,9	20,3	100,0
Féminin	61,2	18,5	0,1	3,9	16,2	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 19 : Répartition de la population active occupée urbaine par branche d'activité, sexe et quintile de dépenses

En %

Quintile de dépense	Branche d'activité										
	Agriculture Forêt/ Pêche	Industrie	B.T.P	Commerce	Hôtel/ Restaurant	Transport	Service financier	Adminis- tration	Service social	Service domestique	Corps externe
1 Masculin	6,5	22,1	18,1	29,8	2,3	6,1	0,6	3,6	10,8	-	0,2
Féminin	9,3	51,6	0,5	11,8	3,6	-	1,9	1,5	3,3	15,3	0,5
2 Masculin	8,1	22,6	12,7	31,5	2,8	5,9	1,0	7,0	8,4	-	-
Féminin	12,3	47,5	0,6	12,2	2,1	-	0,7	2,4	14,0	8,4	-
3 Masculin	3,9	23,3	10,1	30,4	4,4	6,4	1,3	8,2	11,1	0,7	0,1
Féminin	7,4	49,9	0,5	14,6	3,2	1,1	2,2	4,6	8,7	7,8	-
4 Masculin	4,6	21,4	8,1	28,7	2,2	8,2	1,8	15,2	9,1	0,8	-
Féminin	10,9	38,0	-	7,0	2,8	1,3	2,8	12,9	15,7	8,7	-
5 Masculin	3,8	17,7	4,8	23,3	2,7	6,2	3,4	21,1	16,6	0,4	-
Féminin	5,1	20,0	0,2	5,6	1,5	1,1	2,9	14,3	26,3	23,1	-
Total											
Masculin	5,3	21,3	10,5	28,6	2,9	6,6	1,7	11,4	11,3	0,4	0,1
Féminin	8,4	37,2	0,3	9,2	2,4	0,8	2,3	8,7	16,2	14,3	0,1

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 20 : Répartition des ménages selon le type d'habitat en milieu urbain

En %

Quintile de dépense	Type de logement						
	Villa	Appartement	Maison traditionnelle	Maison moderne	Chambre dans un établis.	Baraque et habitat sommaire	Autres
1	0,4	1,1	27,6	47,2	0,2	22,4	1,2
2	0,4	4,2	19,9	60,0	0,2	15,1	0,4
3	0,6	5,9	13,4	69,7	0,7	9,0	0,8
4	1,6	8,5	11,5	71,3	0,7	4,9	1,5
5	8,3	19,5	5,3	62,1	0,7	3,8	0,3
Total	2,8	9,0	14,2	62,8	0,6	9,9	0,8

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 21 : Répartition des ménages selon le type d'habitat en milieu rural

En %

Quintile de dépense	Type de logement				
	Villa	Baraque	Maison en pisé	Maison en dur	Autres
1	-	2,9	84,8	10,6	1,7
2	-	2,9	76,9	18,8	1,3
3	-	4,4	71,5	23,4	0,7
4	-	6,6	65,7	27,2	0,5
5	0,3	6,4	49,6	42,9	0,9
Total	0,1	4,9	67,5	26,6	1,0

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 22 : Nombre moyen de pièces et de personnes par pièce selon le milieu de résidence

Quintile de dépense	Nombre de pièces		Nombre de personnes par pièce	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
1	2,3	3,0	3,6	3,1
2	2,6	3,0	2,8	2,8
3	2,9	3,1	2,3	2,6
4	3,0	3,2	2,0	2,1
5	3,4	3,2	1,4	1,6
Total	2,9	3,1	2,3	2,3

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 23 : Proportion des ménages disposant de l'électricité dans leurs logements

Quintile de dépense	National	Urbain	Rural
1	20,6	68,7	9,5
2	37,9	79,2	12,5
3	50,1	85,2	11,6
4	64,3	92,8	15,2
5	85,2	96,1	24,3
Total	55,9	86,1	15,6

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 24 : Répartition de la population selon le statut d'occupation du logement en milieu urbain

En %

Quintile de dépense	Statut d'occupation du logement							
	Propriétaire	Accédant à la propriété	Locataire	Pas de porte	Hypothèque	Logement de fonction	Logé gratuitement	Autres
1	59,8	-	25,4	0,2	1,0	0,8	6,8	6,0
2	57,3	0,4	23,8	0,2	0,8	2,0	9,3	6,2
3	59,8	-	25,1	0,2	1,1	1,5	9,6	2,8
4	58,4	-	28,7	0,8	0,6	1,8	8,0	1,8
5	48,2	1,9	32,5	0,9	0,3	3,6	10,9	1,9

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 24 : Répartition de la population selon le statut d'occupation du logement en milieu rural

En %

Quintile de dépense	Statut d'occupation du logement					
	Propriétaire	Locataire	Hypothèque	Logement de fonction	Logé gratuitement	Autres
1	83,1	1,3	-	-	7,5	8,1
2	86,4	0,3	-	0,5	5,8	7,0
3	85,7	-	0,5	-	7,0	6,8
4	89,0	0,2	-	-	7,0	3,8
5	88,6	0,6	-	0,4	5,8	4,6

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 25 : Répartition des ménages selon le mode de débarras des ordures ménagères et le milieu de résidence

En %

Quintile de dépense	Urbain				Rural			
	Poubelle communale	Ramassage direct par camion	Jetées dans la nature	Autres	Poubelle communale	Ramassage direct par camion	Jetées dans la nature	Autres
1	15,6	62,3	19,2	2,9	-	-	100,0	-
2	16,1	60,4	18,9	4,7	0,8	0,9	80,0	0,3
3	16,0	70,0	8,4	5,6	1,4	0,6	97,6	0,5
4	16,5	71,6	7,8	4,1	1,7	2,4	94,8	1,1
5	11,2	80,7	5,5	2,7	1,7	1,7	95,6	1,0
Total	14,8	70,3	70,3	3,9	1,2	1,2	96,9	0,6

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 26 : Proportion des ménages disposant du téléphone

En %

Quintile de dépense	National			Urbain			Rural		
	Fixe seulement	Mobile seulement	Fixe et mobile	Fixe seulement	Mobile seulement	Fixe et mobile	Fixe seulement	Mobile seulement	Fixe et mobile
1	0,5	-	0,1	7,4	0,2	-	0,3	-	0,3
2	4,6	0,1	-	17,0	0,2	-	0,3	-	-
3	11,0	0,2	-	27,7	0,2	0,2	0,4	-	-
4	19,7	0,1	0,1	39,7	0,3	0,2	1,4	0,2	-
5	45,1	0,7	1,3	56,8	0,8	2,1	2,2	0,2	-
Total	19,3	0,3	0,4	32,9	0,4	0,6	1,1	0,1	-

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 27 : Taux d'accès de la population rurale aux établissements d'enseignement scolaires locaux et à l'infrastructure sanitaire

En %

Quintile de dépense	Nature d'infrastructure		
	Ecole primaire	Dispensaire ou centre de santé	Campagne de vaccination
1	55,7	6,4	100,0
2	63,0	10,4	99,0
3	63,6	9,5	99,5
4	68,7	13,1	99,8
5	70,2	19,2	99,2
Total	65,1	12,5	99,5

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 28 : Taux d'accès de la population rurale à l'infrastructure physique locale

En %

Quintile de dépense	Nature d'infrastructure			
	Route goudronnée	Souk hebdomadaire	Electricité	Eau courante
1	24,2	5,8	12,3	9,5
2	26,2	3,8	16,3	11,6
3	28,8	4,5	14,6	6,4
4	33,6	7,2	18,9	9,9
5	37,4	8,5	24,2	11,6
Total	30,9	6,2	18,0	9,9

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 29 : Structure du budget de consommation selon les grands groupes de biens et services

National

En%

Quintile de dépense	Alimentation et boissons	Habillement	Habitation et dépense d'énergie	Equipements ménagers	Hygiène et soins médicaux	Transport et communication	Loisirs, enseignement et cultures	Autres biens et services	Dépense non destinée à la consommation
1	56,52	3,31	23,39	2,55	3,71	3,01	2,24	4,19	1,08
2	51,93	4,30	23,18	2,87	5,28	4,25	2,43	4,70	1,05
3	49,69	4,84	22,22	3,25	5,92	5,24	2,70	5,04	1,11
4	45,75	5,39	22,04	3,37	7,34	5,94	3,07	5,77	1,33
5	35,89	6,36	20,20	4,74	7,71	8,18	6,56	7,45	2,90
Total	43,10	5,51	21,42	3,88	6,85	6,51	4,52	6,23	1,98

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 29 : Structure du budget de consommation selon les grands groupes de biens et services

Urbain

En%

Quintile de dépense	Alimentation et boissons	Habillement	Habitation et dépense d'énergie	Equipements ménagers	Hygiène et soins médicaux	Transport et communication	Loisirs, enseignement et cultures	Autres biens et services	Dépense non destinée à la consommation
1	45,2	2,7	33,8	1,6	6,0	2,1	3,1	4,9	0,6
2	44,2	3,7	31,0	2,3	6,3	4,1	3,2	4,6	0,8
3	44,7	4,5	27,4	3,0	6,8	5,3	3,2	4,3	0,8
4	42,5	5,2	25,1	2,8	7,8	6,1	3,7	5,6	1,2
5	34,8	6,4	20,9	4,7	7,9	8,2	7,0	7,2	2,8
Total	38,4	5,7	23,4	3,9	7,6	7,1	5,6	6,3	2,1

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 29 : Structure du budget de consommation selon les grands groupes de biens et services

Rural

En%

Quintile de dépense	Alimentation et boissons	Habillement	Habitation et dépense d'énergie	Equipements ménagers	Hygiène et soins médicaux	Transport et communication	Loisirs, enseignement et cultures	Autres biens et services	Dépense non destinée à la consommation
1	59,6	3,5	20,6	2,8	3,1	3,3	2,0	4,0	1,2
2	57,6	4,7	17,6	3,3	4,6	4,4	1,9	4,8	1,3
3	56,1	5,4	15,5	3,6	4,6	5,1	2,0	6,0	1,6
4	52,4	5,8	15,8	4,5	6,3	5,6	1,9	6,2	1,6
5	44,7	5,8	14,8	5,3	5,9	7,9	2,6	9,2	3,8
Total	54,2	5,1	16,7	3,9	5,0	5,2	2,1	6,0	1,8

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99.

Tableau 30 : Dépense annuelle moyenne par tête (en 1^{ère} ligne) et coefficients budgétaires (en % en deuxième ligne) selon les grands groupes de biens et services et les déciles des dépenses

Quintile de décile	Alimentation et boissons	Habillement	Habitation et dépense d'énergie	Equipements ménagers	Hygiènes et soins médicaux	Transport et communication	Loisirs, enseignement et cultures	Autres biens et services	Dépense non destinée à la consommation	Total
1	1184,5 57,5	56,7 2,8	508,9 24,7	45,1 2,2	69,7 3,4	46,7 2,3	40,0 1,9	88,5 4,3	20,0 1,0	2060,0 100,0
2	1692,0 55,9	111,8 3,7	681,7 22,5	84,4 2,8	119,0 3,9	106,5 3,5	74,0 2,4	124,8 4,1	35,0 1,2	3029,2 1,00,0
3	2027,5 53,7	156,6 4,2	855,5 22,7	103,2 2,7	177,2 4,7	156,8 4,2	86,7 2,3	179,2 4,8	33,0 0,9	3775,8 100,0
4	2287,1 50,5	200,6 4,4	1069,7 23,6	135,5 3,0	261,1 5,8	196,4 4,3	115,4 2,6	211,0 4,7	54,5 1,2	4531,3 100,0
5	2688,4 50,4	242,3 4,5	1190,9 22,3	161,1 3,0	314,2 5,9	299,0 5,6	144,5 2,7	241,0 4,5	55,8 1,1	5337,2 100,0
6	3083,7 49,1	319,8 5,1	1389,8 22,1	215,8 3,4	373,6 6,0	309,7 4,9	169,0 2,7	344,6 5,5	72,8 1,2	6278,6 100,0
7	3509,9 46,7	380,8 5,1	1685,9 22,4	263,9 3,5	554,3 7,4	422,7 5,6	225,5 3,0	387,6 5,2	87,1 1,2	7517,6 100,0
8	4162,1 45,0	523,6 5,7	2010,3 21,7	300,6 3,3	676,5 7,3	573,0 6,2	289,2 3,1	579,8 6,3	135,6 1,5	9250,6 100,0
9	5164,3 42,2	710,6 5,8	2669,8 21,8	448,3 3,7	929,7 7,6	854,0 7,0	475,0 3,9	755,5 6,2	241,3 2,0	12248,5 100,0
10	7922,4 32,7	1609,1 6,7	4695,8 19,4	1281,2 5,3	1882,3 7,8	2129,5 8,8	1915,4 7,9	1959,3 8,1	816,5 3,4	24211,4 100,0
TOTAL	3371,7 43,1	431,1 5,5	1675,6 21,4	303,9 3,9	535,7 6,9	509,3 6,5	353,4 4,5	487,1 6,2	155,1 2,0	7822,8 100,0

Source : ENNVN 1998/99, Direction de la Statistique.

Tableau 31 : Dépense annuelle moyenne par tête (en 1^{ère} ligne) et coefficients budgétaires (en % en deuxième ligne) selon les grands groupes de biens et services et les déciles des dépenses urbaines

Quintile de décile	Alimentation et boissons	Habillement	Habitation et dépense d'énergie	Equipements ménagers	Hygiènes et soins médicaux	Transport et communication	Loisirs, enseignement et cultures	Autres biens et services	Dépense non destinée à la consommation	Total
1	1317,0 44,4	86,8 2,9	987,6 33,3	56,3 1,9	172,0 5,8	88,9 3,0	92,4 3,1	147,0 5,0	17,3 0,6	2965,1 100,0
2	1911,2 45,3	147,9 3,5	1279,6 30,3	94,5 2,2	273,9 6,5	153,6 3,6	132,9 3,2	199,9 4,7	30,2 0,7	4223,7 100,0
3	2245,4 43,8	206,0 4,0	1506,9 29,4	129,1 2,5	344,2 6,7	284,7 5,6	161,9 3,2	222,1 4,3	29,9 0,6	5130,1 100,0
4	2697,7 44,9	299,5 5,0	1615,4 26,9	191,6 3,2	410,9 6,8	308,7 5,1	194,8 3,2	238,9 4,0	47,8 0,8	6005,4 100,0
5	3038,4 43,5	321,5 4,6	1852,0 26,5	191,2 2,7	531,5 7,6	418,5 6,0	231,1 3,3	324,2 4,6	81,1 1,2	6989,5 100,0
6	3534,5 42,7	455,6 5,5	2139,1 25,9	238,5 2,9	618,4 7,5	485,4 5,9	276,0 3,3	447,1 5,4	79,5 1,0	8273,9 100,0
7	4092,0 41,9	507,4 5,2	2304,2 23,6	281,5 2,9	804,0 8,2	630,5 6,5	413,8 4,2	601,4 6,2	137,6 1,4	9772,4 100,0
8	4907,5 40,6	709,0 5,9	2792,2 23,1	389,6 3,2	957,8 7,9	884,3 7,3	545,5 4,5	695,7 5,8	202,5 1,7	12083,9 100,0
9	5963,1 37,5	1016,7 6,4	3482,0 21,9	738,9 4,7	1301,0 8,2	1157,9 7,3	801,3 5,0	1096,1 6,9	340,1 2,1	15897,1 100,0
10	9268,2 30,7	2033,6 6,7	5825,4 19,3	1628,1 5,4	2342,3 7,8	2750,9 9,1	2801,4 9,3	2452,2 8,1	1114,1 3,7	30216,1 100,0
TOTAL	3896,3 38,4	578,1 5,7	2377,8 23,4	393,7 3,9	775,3 7,6	716,1 7,1	564,8 5,6	642,2 6,3	207,9 2,1	10152,3 100,0

Source : ENVM 1998/99, Direction de la Statistique.

Tableau 32 : Dépense annuelle moyenne par tête (en 1^{ère} ligne) et coefficients budgétaires (en % en deuxième ligne) selon les grands groupes de biens et services et les déciles des dépenses rurales

Quintile de décile	Alimentation et boissons	Habillement	Habitation et dépense d'énergie	Equipements ménagers	Hygiènes et soins médicaux	Transport et communication	Loisirs, enseignement et cultures	Autres biens et services	Dépense non destinée à la consommation	Total
1	999,3 59,2	37,3 2,2	415,2 24,6	33,4 2,0	46,4 2,8	43,8 2,6	32,8 2,0	62,0 3,7	16,9 1,0	1687,1 100,0
2	1486,3 60,4	91,4 3,7	506,7 20,6	66,9 2,7	81,8 3,3	58,5 2,4	39,6 1,6	103,4 4,2	26,1 1,1	2460,8 100,0
3	1768,0 59,9	98,1 3,3	570,2 19,3	87,2 3,0	90,3 3,1	120,3 4,1	58,3 2,0	118,7 4,0	40,6 1,4	2951,7 100,0
4	2001,9 58,5	156,5 4,6	631,2 18,4	113,9 3,3	120,5 3,5	135,7 4,0	77,6 2,3	146,9 4,3	39,7 1,2	3423,8 1,6
5	2326,6 59,1	176,3 4,5	686,8 17,5	119,2 3,0	155,2 3,9	168,6 4,3	77,6 2,0	180,9 4,6	43,4 1,1	3934,5 15,3
6	2537,2 55,7	230,1 5,1	796,3 17,5	161,6 3,6	245,4 5,4	199,4 4,4	84,9 1,9	230,9 5,1	70,0 1,5	4555,8 100,0
7	3005,9 56,9	277,3 5,3	817,4 15,5	178,7 3,4	243,8 4,6	294,4 5,6	104,9 2,0	266,1 5,0	90,8 1,7	5279,3 36,8
8	3490,4 55,4	337,0 5,4	971,9 15,4	231,5 3,7	314,0 5,0	302,8 4,8	126,7 2,0	430,3 6,8	91,8 1,5	6296,4 47,1
9	4183,1 53,4	421,2 5,4	1251,7 16,0	339,0 4,3	494,1 6,3	447,0 5,7	148,1 1,9	435,5 5,6	117,1 1,5	7836,7 57,3
10	5774,9 46,3	762,2 6,1	1861,8 14,9	654,3 5,2	751,7 6,0	896,6 7,2	299,9 2,4	1077,2 8,6	396,1 3,2	12474,6 73,1
TOTAL	2755,0 54,2	258,3 5,1	850,2 16,7	198,2 3,9	253,9 5,0	266,3 5,2	104,9 2,1	304,7 6,0	93,1 1,8	5084,6 93,4

Source : ENNVN 1998/99, Direction de la Statistique.

**Tableau 33 : L'évolution de l'indice du coût de la vie entre 1989 et 1999
selon les grands groupes de la consommation**

Indice du coût de la vie	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Alimentation	100,0	108,0	118,2	125,3	133,2	142,5	153,3	155,0	153,3	158,1	156,7
Habillement	100,0	105,0	112,4	121,2	128,2	133,0	137,3	142,0	147,3	152,9	157,6
Habitation	100,0	103,3	109,1	115,0	122,0	127,4	135,8	146,4	148,5	152,2	156,6
Equipement ménager	100,0	104,2	110,2	115,5	119,3	122,3	125,8	130,3	133,7	136,1	137,9
Soins médicaux	100,0	104,1	111,3	116,4	120,6	122,9	125,1	131,1	133,9	138,3	139,9
Transport et Communications	100,0	105,3	114,0	119,4	124,0	126,4	132,7	138,1	144,0	148,0	150,5
Loisirs et culture	100,0	104,4	111,1	118,2	123,7	126,6	131,8	140,0	146,1	148,8	150,7
Autres biens et services	100,0	114,6	121,4	126,3	131,2	137,9	144,3	150,2	154,7	157,3	159,7
Indice Général	100,0	107,0	115,6	122,2	128,5	135,1	143,4	147,7	149,2	153,3	154,4

Source : Direction de la Statistique, Annuaires statistiques du Royaume.

Liste des tableaux statistiques

	Page
Tableau 1 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses et le milieu de résidence	79
Tableau 2 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses et la dimension de la ville	80
Tableau 3 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses et la région	81
Tableau 4 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le sexe du CM et le milieu de résidence	82
Tableau 5 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le statut matrimonial du CM et le milieu de résidence	83
Tableau 6 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, l'age agrégé du CM et le milieu de résidence .	84
Tableau 7 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, la taille agrégée du ménage et le milieu de résidence	85
Tableau 8 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le niveau scolaire du CM et le milieu de résidence	86
Tableau 9: Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le type d'habitat du logement et le milieu de résidence	87
Tableau 10 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses et la strate d'habitat urbaine	88
Tableau 11 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, le statut professionnel du CM et le milieu de résidence	89

	Page
Tableau 12 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, la profession du CM et le milieu de résidence..	90
Tableau 13 : Dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles de dépenses, la branche d'activité du CM et le milieu de résidence	93
Tableau 14 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence	94
Tableau 15 : Structure de la population selon les classes d'âge, les quintiles de dépenses et le milieu de résidence	95
Tableau 16 : Proportion de femmes chef de ménage selon le milieu de résidence	96
Tableau 17 : Nombre moyen d'actifs par ménage selon le milieu de résidence	96
Tableau 18 : Répartition de la population active occupée par branche d'activité, sexe et classe de dépenses	96
Tableau 19 : Répartition de la population active occupée urbaine par branche d'activité, sexe et classe de dépenses	97
Tableau 20 : Répartition des ménages selon le type d'habitat en milieu urbain	98
Tableau 21 : Répartition des ménages selon le type d'habitat en milieu rural	98
Tableau 22 : Nombre moyen de pièces et de personnes par pièce selon le milieu de résidence	99
Tableau 23 : Proportion des ménages disposant de l'électricité dans leurs logements	99

	Page
Tableau 24 : Répartition de la population selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence	100
Tableau 25 : Répartition des ménages selon le mode de débarras des ordures ménagères et le milieu de résidence	101
Tableau 26: Proportion des ménages disposant du téléphone	101
Tableau 27 : Taux d'accès de la population rurale aux établissements d'enseignement scolaires locaux et à l'infrastructure sanitaire	102
Tableau 28 : Taux d'accès de la population rurale à l'infrastructure physique locale	102
Tableau 29 : Structure du budget de consommation selon les grands groupes de biens et services et le milieu de résidence	103
Tableau 30 : Dépense annuelle moyenne par tête (en 1 ^{ère} ligne) et coefficients budgétaires (en % en deuxième ligne) selon les grands groupes de biens et services et les déciles des dépenses	105
Tableau 31 : Dépense annuelle moyenne par tête (en 1 ^{ère} ligne) et coefficients budgétaires (en % seconde ligne) selon les grands groupes de biens et services et les déciles des dépenses urbaines	106
Tableau 32 : Dépense annuelle moyenne par tête (1 ^{ère} ligne) et coefficients budgétaires (en % seconde ligne) selon les grands groupes de biens et services et les déciles des dépenses rurales	107
Tableau 33 : L'évolution de l'indice du coût de la vie entre 1989 et 1999 selon les grands groupes de la consommation	108

DIRECTION DE LA STATISTIQUE
Rue Mohamed belhassan El Ouazzani Haut-Agdal B.P 178
Tél : 037.77.36.06 – Fax : 037.77.32.17
10001 Rabat – Maroc
[http ://www.statistic.gov.ma](http://www.statistic.gov.ma)